

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

(issu du Compte Administratif 2024)



PUBLICATION DU 23 SEPTEMBRE 2025

Communauté de Communes du GRAND-FIGEAC

Conformément à l'article L 5211-39 du CGCT

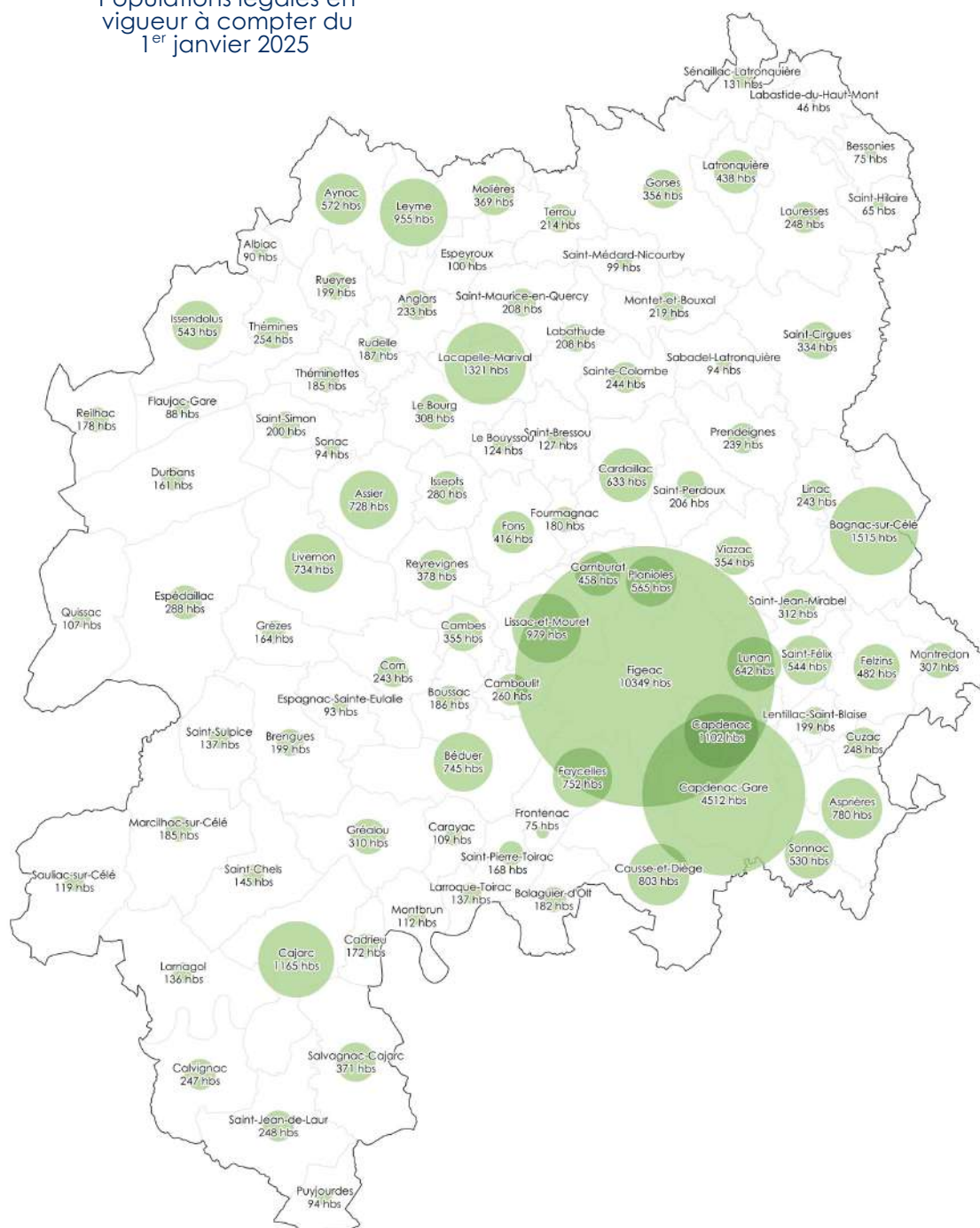
TABLE DES MATIÈRES

Le territoire	02
L'organisation politique	05
2024 en un clin d'oeil	06
Les Ressources Humaines	07
Les finances	09
Les autres fonctions ressources	14
Aménagement de l'espace	15
Santé	22
Petite enfance	24
Jeunesse	26
Solidarité	28
Bâtiments, voirie et éclairage public	31
Gestion des déchets	33
Sports et loisirs	35
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	36
Développement économique	37
Tourisme et attractivité	40
Forêt	42
Alimentation	43
Climat	44
Culture et patrimoine	45

Les actions en lien direct avec la transition énergétique et la préservation de l'environnement apparaissent dans un encart vert au fil des pages.



Populations légales en
vigueur à compter du
1^{er} janvier 2025



92 COMMUNES



45 489 HABITANTS



1300 km²



17 495 EMPLOIS (données insee 2021)



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique et promotion du tourisme
- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire (y compris aménagement numérique)
- Collecte et traitement des déchets des ménages
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Eau et assainissement : Service Public Assainissement Non Collectif / Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : déléguée aux Syndicats Mixtes Célé Lot Médian et Dordogne Moyenne Cère Aval



COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Politique du logement d'intérêt communautaire / Habitat
- Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire (Office Intercommunal des Sports, piscines, stade, terrain moto-cross)
- Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire (y compris éclairage public)
- Création et gestion des Maisons des services au public : Espaces France Services
- Petite Enfance et Jeunesse,
- Politique et actions culturelles / Patrimoine
- Politique sociale (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et de santé (Centre de Santé)
- Fourrière/Chenil
- Climat/Air/Energies
- Mobilités et Transports
- Incendie et secours (financement Syndicat Départemental Incendie et Secours)

Conformément aux statuts votés le 25 juin 2024 par le Conseil Communautaire

L'ORGANISATION POLITIQUE

Le GRAND-FIGEAC, aux côtés de ses Communes membres, assure la **gestion des services publics essentiels** pour les habitants et met en œuvre des **projets structurants** qui participent aussi bien à l'**amélioration du quotidien** de la population qu'au **rayonnement du territoire**. L'organisation de la Collectivité est fixée dans le **Pacte de Gouvernance** adopté le 26 janvier 2021.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Présidé par Vincent LABARTHE
126 Conseillers
85 Suppléants

Le Conseil Communautaire est l'**organe délibérant de la Collectivité**. Il se réunit entre 8 et 10 fois/an afin de régler par ses délibérations les affaires relevant des compétences de la Collectivité.

L'EXÉCUTIF

18 Membres

- **Président**
- **15 Vice-Présidents**
- **2 Conseillers délégués**

Il se réunit toutes les semaines au siège de la Communauté de Communes pour préparer les décisions de la Collectivité. C'est l'occasion pour les Vice-Présidents et Conseillers délégués de faire remonter les problématiques rencontrées sur leur thématique ou secteur et de proposer des projets.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

46 conseillers

Le Bureau Communautaire est **une instance de réflexion et d'arbitrage**. Il débat des orientations stratégiques, des actions et des projets entrant dans le champ de compétences de la Communauté de Communes avant leur présentation en Conseil Communautaire.

Le Bureau se réunit au siège de la Communauté de Communes ou dans tout autre lieu décidé par le Président, sur convocation du Président.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Instance de consultation et de coordination qui vise à renforcer l'échange et le partage entre les Maires des Communes membres et la Communauté de Communes. Elle se réunit dans les Communes du territoire environ 5 fois/an voire plus si les sujets abordés le nécessitent.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

11 Commissions

- Agriculture-alimentation-forêt
- Culture-Patrimoine
- Eau-assainissement
- Economie-Tourisme-Formation-Développement Local
- Enfance-Jeunesse-Sports-Piscines
- Environnement-Climat-Air-Energie
- Finances-Administration générale
- Habitat-Aménagement-Politiques contractuelles
- Planification-Urbanisme-Mobilité
- Santé-Affaires sociales-Services publics
- Voirie-Eclairage public-Bâtiments-Déchets ménagers

Elles sont composées d'élus communautaires et d'élus municipaux des Communes membres. Elles préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes, émettent un avis consultatif et, se réunissent 3 à 4 fois /an.

LES COMMISSIONS DE SECTEUR

6 Commissions Territoriales

- Secteur Centre : 11 Communes
- Secteur Est : 17 Communes
- Secteur Nord : 20 Communes
- Secteur Nord-Est : 11 Communes
- Secteur Ouest : 16 Communes
- Secteur Sud : 17 Communes

Chaque Commission est animée par un Vice-Président de secteur. Elles sont réunies tous les trimestres pour débattre, rendre des avis ou formuler des propositions au sujet des dossiers de « voirie et éclairage public » mais aussi sur les projets et services relevant des compétences communautaires.

LES RENDEZ-VOUS COMMUNAUX

Organisés 2 fois sur le mandat, le Président du GRAND-FIGEAC va à la rencontre des Maires et du millier de Conseillers Municipaux des 92 Communes membres. Ces temps d'échange conduits par le Président du GRAND-FIGEAC et le Vice-Président du secteur concerné, décentralisés permettent de présenter le projet communautaire, les compétences et les actions de la Communauté de Communes, mais aussi les projets et les préoccupations des Communes et ainsi développer le lien Commune-Communauté.

2024, EN UN CLIN D'ŒIL...

LES DIFFÉRENTS ÉVÈNEMENTS
QUI ONT RYTHMÉ L'ANNÉE 2024

7 février 2024 : Nomination aux
Victoires des Acteurs Publics pour le
Centre "Patients en déshérence"



19 avril 2024 :
Inauguration Pont de Savadat



4 juin 2024 :
1^{ère} pierre Ombrières Zone de l'Aiguille



10 juin 2024 :
Conférence Territoires et Industrie



12 juillet 2024 :
Inauguration Cœur de Village
de Laurettes



2 septembre 2024 :
Ouverture Ligne TIL



27 septembre 2024 :
Inauguration Place Carnot - Figeac



26 novembre 2024 : Inauguration du
siège du GRAND-FIGEAC
Le GRAND-FIGEAC a 10 ans !



Décembre 2024 :
Quinzaine Olympique

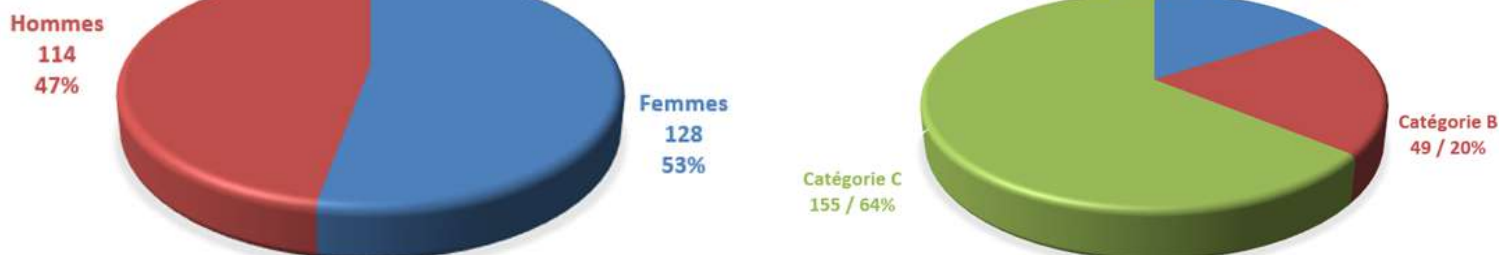


LES RESSOURCES HUMAINES EN 2024

La **Direction des Ressources Humaines** (DRH) coordonne, gère et contrôle l'ensemble des procédures de gestion administrative du personnel : **recrutements, formations, rémunérations, gestion des carrières**... Elle met également en œuvre une démarche de **prévention des risques** et anime le **dialogue social** en lien avec les représentants du personnel.

LES EFFECTIFS

242 AGENTS



LES RECRUTEMENTS

- 9 recrutements sur des créations de postes permanents ou temporaires en contrat de projet et contrat d'apprentissage.
- 15 recrutements sur des postes vacants.
- 40 jurys de recrutement
- 594 candidatures sur appel à candidatures (sur des postes pourvus au cours de l'année 2024)
- 119 candidatures spontanées reçues et traitées

LA FORMATION

- 144 agents formés soit 60 % des effectifs
- 77 femmes et 67 hommes, agents de la Collectivité, sont partis en formation au CNFPT et autres organismes de formation au moins une fois au cours de l'année 2024.

LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

22 agents ont bénéficié d'un avancement de grade ou d'une promotion interne.

LES CHARGES DE PERSONNEL



LES FAITS MARQUANTS 2024

RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA POLITIQUE DE RECRUTEMENT ET SOCIALE EN FAVEUR DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ

La Collectivité a poursuivi le développement de sa politique sociale en faveur des agents.

Chaque agent peut bénéficier de **titres-restaurant**, quel que soit le statut et la durée d'engagement, dont la valeur faciale a été augmentée de 5 € à 6,5€ puis à 8 €, pour un titre attribué par jour travaillé.

Afin de faciliter l'utilisation, la gestion et la sécurisation des titres-restaurant, la Direction des Ressources Humaines a déployé une **carte dématérialisée** et accompagné ce changement auprès des utilisateurs.



LA CRÉATION D'UN INTRANET AGENTS

Dans la continuité du nouveau site internet de la Collectivité, **un Intranet Agents a été créé.**

Pour permettre un accès individualisé à chaque agent, chacun a été doté d'une adresse mail professionnelle nominative.

L'Intranet Agents rassemble l'ensemble des informations et documents à jour, utiles au quotidien.



LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE FORMATION 2024-2026

Le travail engagé avec les organisations syndicales, les encadrants et les agents par le biais de groupes de travail a abouti **à la formalisation du plan de formation 2024-2026 de la Collectivité ainsi que du règlement de formation.**

Les deux documents retranscrivent à la fois les besoins de la Collectivité qui doit disposer d'agents compétents pour développer ses projets et répondre aux exigences du service public, les besoins des agents qui souhaitent progresser dans leur métier, leur carrière ou se diriger vers un autre métier ainsi que l'ensemble du cadre réglementaire et propre à la Collectivité dans lequel s'inscrit le droit à la formation.

Adopté en décembre 2023 par le Conseil Communautaire, le plan et le règlement de formation ont été mis en œuvre en 2024. Ainsi, plusieurs formations, en adéquation avec le plan de formation, ont été organisées au sein de la Collectivité en 2024

Elles ont réuni des agents de la Collectivité exerçant parfois dans des domaines différents mais sur des besoins communs (santé et sécurité, accueil et gestion de l'agressivité, encadrement de proximité, cohésion d'équipe...).

L'ORGANISATION D'UN ENTRETIEN D'ACCUEIL DES NOUVEAUX AGENTS

Un entretien d'accueil avec la Direction des Ressources Humaines est organisé, en accord avec l'encadrant, pour les agents recrutés ou changeant de statut administratif. L'agent concerné est reçu, si possible le jour même de son arrivée, par la Direction des Ressources Humaines.

L'entretien a pour objectif de **présenter la Collectivité, son fonctionnement** et de partager les informations importantes liées à sa situation.

LA DIRECTION DES FINANCES

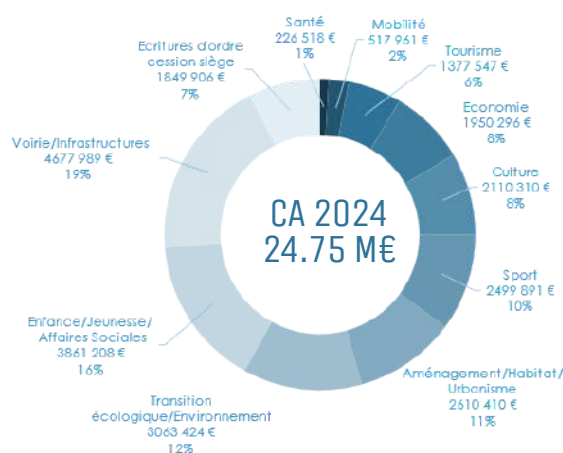
La Direction des Finances est chargée de la gestion financière de la Collectivité. Ses missions concernent notamment la **gestion budgétaire et comptable, la gestion de la fiscalité, de la dette et de la prospective**. C'est un service transversal, qui vient en appui à la Direction Générale dans les prises de décision ainsi qu'à l'ensemble des directions dans la gestion au quotidien.

Elle pilote 28 budgets : le budget principal et 27 budgets annexes, dont 22 budgets liés aux activités économiques (*Pépinière d'entreprises, Hôtel d'entreprises, Centre de Formation de l'Industrie, divers ateliers-relais et bâtiments économiques, Zones d'Activités*) et 5 autres budgets de services (*Affaires Culturelles, Déchets ménagers (collecte et traitement), Centre Intercommunal de Santé, SPANC, station-service automate BRENGUES*).

Pour chaque budget, on distingue ce qui relève du **fonctionnement** (opérations courantes pour la gestion quotidienne de la collectivité) et ce qui relève de **l'investissement** (*travaux d'équipement, achats, foncier, emprunts...*).

LE COMPTE ADMINSTRATIF 2024 (CA 2024)

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

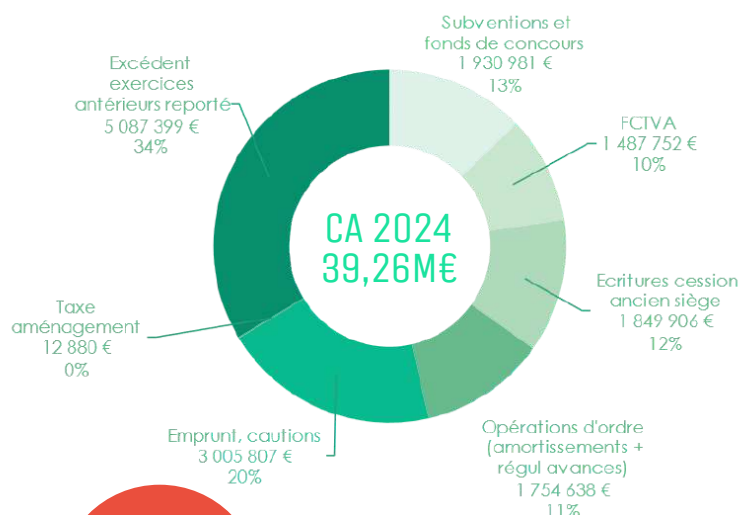


Fonctionnement

Budget principal
Hors reversement aux communes
4,902 M€

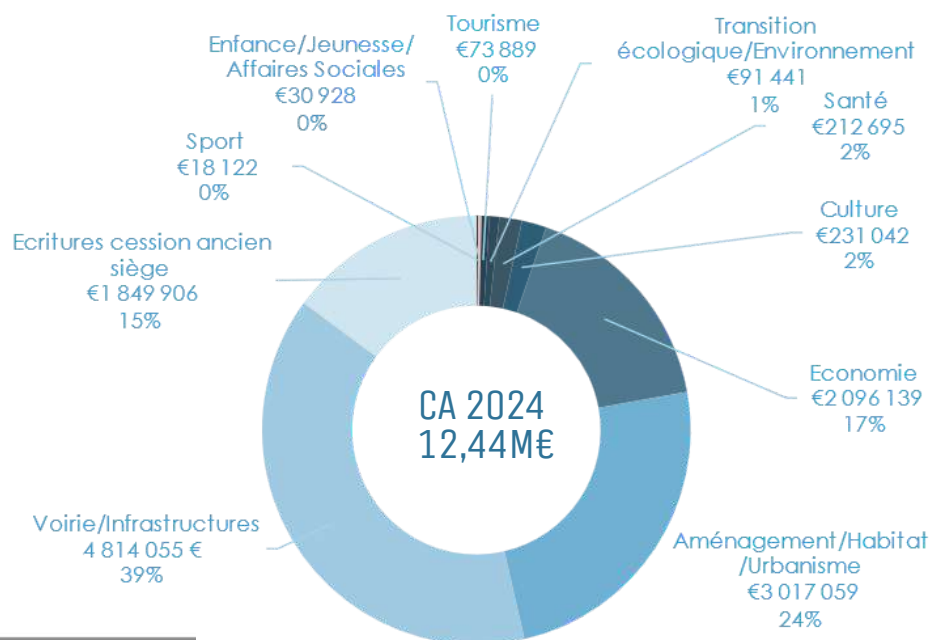
Résultat 9 611 k€

(5 708 k€ après financement déficit investissement et des Restes à Réaliser)





DÉPENSES



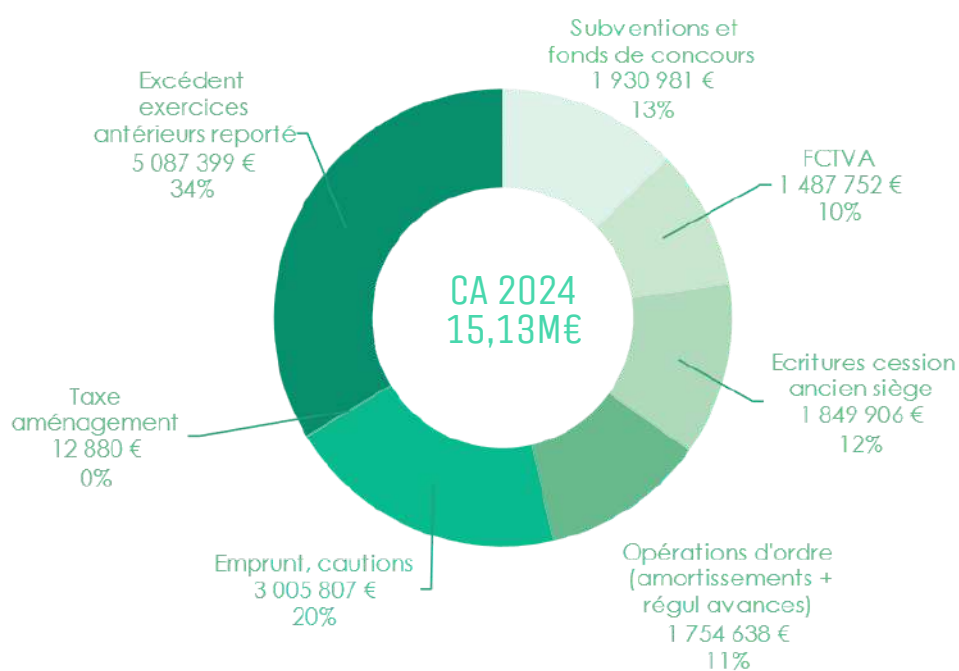
Investissement

Budget principal
* Hors déficit reporté 2 777 405 €

Résultat -84 k€



RECETTES



DETTE

En 2024, la Communauté de Communes a contracté un emprunt de 3 M€ à un taux de **1.74 %** pour financer les investissements.

Capital restant dû (CRD tous budgets 31/12/2024)	Taux moyen	Nombre de contrats	Ratio de désendettement	En cours de la dette (tous budgets)	Annuité
16 102 078€	2.27%	55	3,3 années	354 €/habitant	31,40 €/habitant

EPARGNE

La Communauté de Communes conserve un montant d'épargne nette qui lui permet d'avoir des capacités financières suffisantes pour :

- Réaliser son Plan Pluriannuel d'Investissements 2020-2026
- Faire face à d'éventuelles réformes fiscales et financières dans le cadre du rééquilibrage des finances publiques
- Faire fonctionner ses services au mieux pour répondre à l'attente et aux besoins des habitants

	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Recettes réelles	28 211 253€	30 333 899€	31 606 000€
Dépenses réelles (hors amortissements)	22 890 045€	24 200 781€	26 186 870€
Epargne de gestion	5 321 208€	6 133 118€	5 419 130€
Charges financières	140 250€	168 031€	204 866€
Epargne brute	5 180 958€	5 965 087€	5 214 264€
Capital	830 675€	773 489€	915 050€
Epargne nette	4 350 283€	5 191 598€	4 299 214€

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

Pour le GRAND-FIGEAC, la DGF s'élève à 2,690 M€ en 2024 et représente un peu plus de 10% de ses recettes.

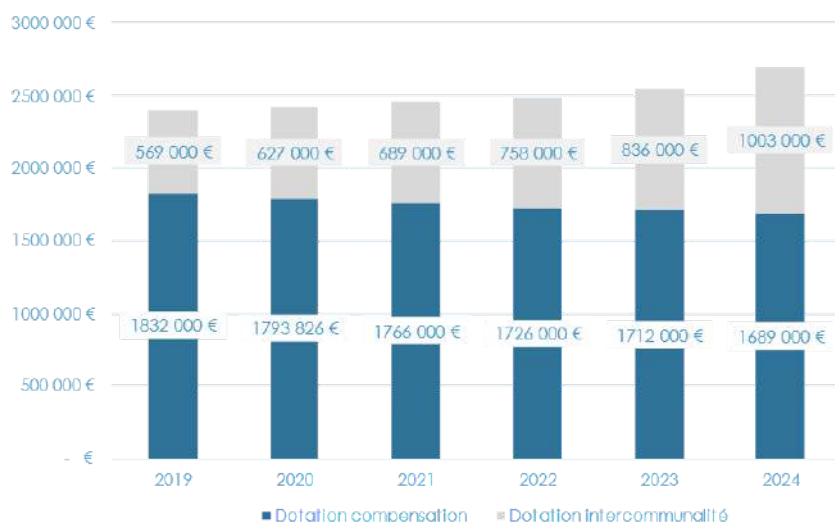
Elle se compose :

- d'une **Dotations d'Intercommunalité** (DI) répartie en fonction de la population, du potentiel fiscal, du Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) et du revenu par habitant
- d'une **dotations de compensation** (ancienne compensation de la part salaires de la taxe professionnelle)

La **Dotations d'Intercommunalité** dépend notamment de l'intégration fiscale : pas de baisse de la dotation par habitant des Communautés de Communes dont le Coefficient d'Intégration Fiscale est supérieur à 50%.

Pour le GRAND-FIGEAC, le **Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF)** est à **56.59%** en 2024, qui est un des plus élevés des Collectivités d'Occitanie.

EVOLUTION DE LA DGF



OPÉRATIONS FINANCIÈRES

En 2024, la Direction des Finances a procédé à :

- **14 962** écritures comptables : 11 051 mandats et 3 911 titres
- **40** Décisions Modificatives
- **8** Virements de crédits

LES COMMISSIONS

La Direction est en charge de réunir la CLECT (**Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**), la CIID (**Commission Intercommunale des Impôts Directs**) et la Commission Finances.

La **CLECT** a pour principale mission de procéder à l'**évaluation des charges liées au transfert de compétences entre les Communes et l'intercommunalité ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique**, en garantissant ainsi l'équité et la neutralité financières. Toute modification apportée aux attributions de compensation doit avoir été validée au préalable par la CLECT.

2 réunions de la CLECT organisées en 2024.

La **CIID** a un rôle consultatif. Elle intervient en matière de fiscalité directe locale sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels.

La **Commission Finances**, composée de l'ensemble des Conseillers Communautaires s'est réunie **3 fois en 2024**. Elle permet de travailler sur les orientations budgétaires au moment de la rédaction du Rapport d'Orientations Budgétaires, sur la prospective et stratégie financière de la Collectivité et sur l'élaboration budgétaire. En 2024, une réunion de la Commission a été consacrée à la formation des élus à la méthodologie permettant de mettre en œuvre le Budget Climat.

FAITS MARQUANTS 2024

- Recrutement d'un contrôleur de gestion
- Changement de logiciel de gestion financière
- Passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57
- Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)
- Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Budget Climat » ADEME sur l'accompagnement à la mise en place du Budget Climat avec 12 Collectivités d'Occitanie : plusieurs réunions de réseau, formations et accompagnement individuel de la Collectivité

75 % DES DÉPENSES (CA 2024) ANALYSÉES SOUS L'ANGLE DU BUDGET CLIMAT

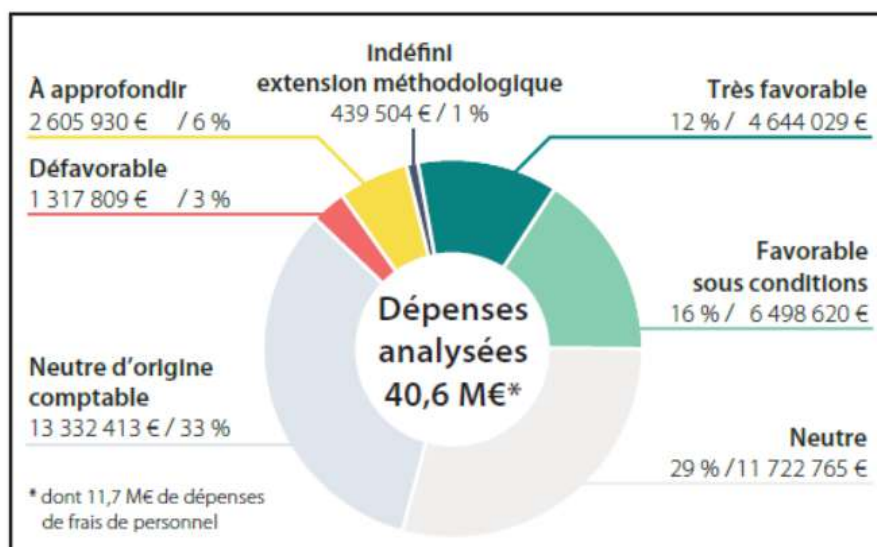
Depuis 2023, le GRAND-FIGEAC est engagé dans une démarche de Budget Climat qui consiste à analyser et à **qualifier l'impact environnemental de chacune des dépenses du budget**, en fonctionnement comme en investissement. La méthode choisie est celle proposée par I4CE (Institut for Climate Economics). Elle permet d'analyser l'impact climatique des actions menées par la Collectivité et de les classer selon une typologie définie :

- **Très favorable** : impact très positif sur le climat, compatible dans une France neutre en carbone.
- **Favorable sous conditions** : dépense permettant une réduction des émissions mais effort insuffisant pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme.
- **Neutre** : sans impact significatif sur la trajectoire de la neutralité carbone.
- **Défavorable** : incompatible avec la neutralité carbone, qui induit des émissions de GES significatives.

Le premier Budget Climat a été établi sur le CA 2022 et sur un périmètre comprenant **les transports, l'énergie, les déchets, le développement durable, l'habitat et la voirie/éclairage public**. En 2025, pour la première fois en application de la loi de finances 2024, les Collectivités de plus de 3 500 habitants ont l'obligation de produire une annexe au CA 2024 traitant de l'impact du budget sur la transition climatique basée sur l'analyse de certaines dépenses d'investissement.

Lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt « Budget Climat2023 » proposé par l'ADEME, le GRAND-FIGEAC a bénéficié d'un accompagnement pour **approfondir la méthode I4CE** et la déployer à d'autres thématiques budgétaires.

Ainsi, le nouveau périmètre comprend l'analyse des dépenses liées à l'ensemble du budget principal, budget Centre de Santé, budget Culture, budget SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif), budget déchets et budget Pépinière et Hôtel d'Entreprises et permet d'aller au-delà des nouvelles exigences réglementaires.



LES AUTRES FONCTIONS RESSOURCES...

Au sein de la Direction Générale, aux côtés de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction des Finances, la Collectivité peut compter sur les fonctions ressources qui sont...

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général est en charge de la réception et de l'enregistrement du courrier pour assurer sa traçabilité, de **l'organisation et de la préparation des Assemblées et de l'enregistrement des délibérations**. Il assure la transmission des informations à l'ensemble des élus.

EN 2024



- 8 Bureaux Communautaires
- 8 Conseils communautaires avec une participation moyenne de **84** élus/Conseil
- 7 Conférences des Maires
- 192 Délibérations
- 1 928 Documents enregistrés au courrier
- 9 604 Appels téléphoniques reçus
- 2 002 Usagers accueillis

LA COMMUNICATION

Elle accompagne les différentes directions dans la **conception et la réalisation de leurs campagnes de communication** sur tous les supports à disposition (sites internet, magazine, réseaux sociaux, communiqués de presse...).

Elle diffuse une information de proximité à l'attention des habitants du territoire via la parution d'un magazine trimestriel.

EN 2024

- 36 679 visites sur le site internet
- Une quarantaine de Communiqués de Presse et Dossiers de Presse
- Environ 170 publications sur les réseaux sociaux
- 4 éditions du journal communautaire



LA COMMANDE PUBLIQUE

Les marchés publics sont attribués à l'entreprise qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction de critères prédéfinis figurant dans le dossier de consultation des entreprises

Deux Commissions interviennent dans le processus d'attribution :

- La **Commission MAPA** (Marché à Procédure Adaptée) est systématiquement consultée pour les marchés dont le montant est compris entre 25 000 € HT pour les marchés de travaux (10 000 € HT pour les marchés de prestations de services et prestations intellectuelles) et 221 000 € HT.
- Pour les marchés dont le montant est supérieur, la **Commission d'Appel d'Offres** (CAO) est compétente pour décider de leur attribution.

Ces deux Commissions sont présidées par le premier Vice-Président en charge des Finances et sont composées de 5 membres titulaires ainsi que de 5 membres suppléants, désignés par le Conseil Communautaire.

EN 2024

- 28 Commissions MAPA
- 8 Commissions d'Appels d'Offres
- 49 Marchés attribués

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)

En 2024, la DSI a poursuivi le travail de maintien en condition opérationnelle et d'évolution des équipements informatiques et numériques.

Les faits marquants de l'année 2024 se concentrent sur :

- Migration vers Microsoft Office 365 des services culturels ;
- Formations collectives délivrées en interne ;
- Finalisation du déploiement de la fibre dans différents équipements de la Collectivité ;
- Remplacement des PC « Espace gamer » à l'Espace Jeunes de Figeac ;
- Déploiement des portails Wifi réglementés pour le public des médiathèques ;
- Equipement des antennes du Centre de Santé.

MOBILITÉ



TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)



Ce transport s'adresse à tous les habitants du territoire du **GRAND-FIGEAC de plus de 16 ans**. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Ce service est assuré par un prestataire pour le compte du GRAND-FIGEAC.

Le transport à la demande propose :

- un accès pour tous, **3 fois par semaine à Figeac**,
- un accès vers les **pôles de proximités** permettant de se rendre dans les services publics, les maisons médicales, les marchés...

Le transporteur vient chercher les usagers devant leur domicile et les emmène jusqu'à l'un des points de **dépose défini** qui sont situés dans l'un des bourgs desservis. S'ils réservent l'aller-retour, le conducteur les ramène du point de dépose à leur domicile. Pour réserver, un seul numéro (appel gratuit) :

0 805 608 100 au plus tard la veille avant 16h.

Au tarif unique de **2€ l'aller et 4 € l'aller-retour**.

4 775 usagers ont utilisé le TAD en 2024, soit **45 312 km parcourus**.

Budget :

- Dépenses : 123 609 €TTC
- Recettes : 9 550 €
- Subvention Région Occitanie : 79 842 €

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le **GRAND-FIGEAC** organise le transport scolaire sur le secteur des **8 Communes** qui font partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal du Haut-Ségala par convention de délégation avec la Région.

6 lignes de transport scolaires comptant **54** points d'arrêt sont utilisées quotidiennement par **86** élèves des écoles maternelles et primaires. Le circuit du mercredi transporte également des collégiens.

30 357 KM PARCOURUS EN 2024.

Depuis la rentrée de septembre 2022, **deux accompagnatrices sont présentes dans le bus** pour accompagner les plus petits.

Leur mission d'accompagnatrices de bus scolaires est polyvalente et variée. Elles sont en charge d'**assurer quotidiennement l'accueil et l'installation des élèves**, le matin depuis les points d'arrêts et en fin de journée à la sortie de leurs écoles, vers leurs bus scolaires.

Elles veillent également à leur **sécurité**, leur **bien-être** sur l'ensemble du temps du trajet tout en assurant une **surveillance générale de l'effectif** sur l'ensemble du parcours. L'ensemble de leurs missions sont exercées en étroite collaboration avec le chauffeur dédié à leur ligne d'affectation.



TRANSPORT D'INTERET LOCAL (TIL)



Depuis le 2 septembre 2024, la Communauté de Communes du GRAND-FIGEAC en partenariat avec la Ville de Figeac, la Ville de Capdenac-Gare et la Région Occitanie proposent un **service de transport collectif gratuit et ouvert à tous** reliant Capdenac-Gare, Figeac et la Zone d'Activités Quercypôle à Cambes.

Ouvert à tous et pour tous les usages (vie quotidienne, loisirs, tourisme...), ce nouveau service est également une **véritable alternative pour les salariés des entreprises du secteur**. L'ensemble Capdenac-Gare / Figeac représente une aire urbaine au sein de laquelle se concentre une zone de plus de 15 000 emplois du territoire.

Le Transport d'Intérêt Local du GRAND-FIGEAC est la **première ligne en Occitanie à proposer une nouvelle solution de mobilité économique et durable pour effectuer des trajets « domicile-travail »**.



FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF MIS PLACE PAR LE GRAND-FIGEAC PAR DÉLÉGATION DE LA RÉGION OCCITANIE.

- **Du lundi au vendredi** : le TIL dessert 19 points d'arrêt avec la ligne Capdenac-Gare > Figeac > Zone d'Activités Quercypôle à Cambes de 6h 08 à 19h15.
- **Le samedi** : le TIL dessert 16 points d'arrêt avec la ligne Figeac > Capdenac-Gare de 9h 00 à 19h 45.
- Le bus ne fonctionne pas le dimanche.

9 435 passagers ont bénéficié de ce service en 2024. Avec **en moyenne 2 559 passagers par mois**, le TIL correspond aux besoins des salariés mais également des jeunes lycéens ou collégiens.



LES OPÉRATIONS COEUR DE VILLAGE

3 OPÉRATIONS ACHÉVÉES EN 2024 : LAURESSES, PLACE CARNOT À FIGEAC ET ESPÉDAILLAC

La Communauté de Communes du GRAND-FIGEAC accompagne les Communes du territoire porteuses de projets visant à améliorer la qualité de vie tout en respectant l'environnement. Cette politique d'aménagement qualitatif des espaces publics a permis la réhabilitation de plusieurs cœurs de Villes et de Villages du territoire.

Les Communes voient leur centre-bourg mis en valeur et rénové grâce aux opérations « Cœurs de Villes et Villages », portées par le GRAND-FIGEAC conjointement avec les Communes concernées au travers de réalisations qualitatives qui répondent aux attentes des habitants comme des visiteurs et participent à l'attractivité du territoire tout entier. Ces projets sont conduits sous maîtrise d'ouvrage du GRAND-FIGEAC avec l'aide du CAUE, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, afin d'en déterminer les enjeux, les attentes et établir ainsi le périmètre d'étude, plus large que le périmètre d'intervention, qui peut faire l'objet d'aménagements complémentaires ultérieurs.

Le partage de l'autofinancement par le GRAND-FIGEAC et la Commune candidate permet la réalisation de ces opérations. L'ensemble des partenaires Etat, Région, Département accompagnent financièrement ces programmes.



Aménagement des places Carnot et Lacombe à Figeac

S'inscrivant dans la continuité de la politique de revitalisation du centre-ville de Figeac, la requalification de cette place historique semblait nécessaire pour s'adapter aux besoins actuels, à la mise en avant de sa qualité architecturale et urbaine, ainsi qu'à l'harmonisation de ses différents usages (marchés, terrasses, animations...).

Le périmètre d'étude de cet aménagement urbain a également été élargi aux rues adjacentes à la Place Carnot : rue du Consulat, place Louis Lacombe, une partie de la rue Séguier ainsi que les impasses de la Monnaie et Bonhomme, afin d'assurer une harmonie architecturale d'ensemble.

Avant le réaménagement, la place Carnot apparaissait comme scindée en deux parties : la halle sur son socle et le tour de la halle, circulé à la manière d'un rond-point.

L'objectif du projet était de réunifier la place en arasant le socle, pour enfin achever la pleine restitution de l'espace abrité par la halle à celui de la Place. A noter que le Grand-Figeac a été lauréat aux victoires de l'investissement local et 1^{er} prix au concours Lumières organisé par SERCE pour l'éclairage de la halle.

Coût de l'opération : 2 554 000 € HT



LES OPÉRATIONS COEUR DE VILLAGE

AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS
à ESPÉDAILLAC

La réhabilitation du cœur du Village d'Espédailac a été amorcée en fin d'année 2023.

Elle concerne les **abords de l'église, une partie de la traverse du Village et la Place Del Sol**. La première phase s'est achevée au printemps 2024 et la deuxième à l'automne 2024 avec la plantation des espaces verts.

Coût de l'opération : 470 000 €HT

AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS
à LAURESSES

Le projet concerne l'aménagement de la **Place de l'Eglise**, de la **Place du cimetière** et de la traverse qui a permis de structurer l'espace public tout en gardant une configuration multifonctionnelle des lieux. **Un aménagement qualitatif et naturel** qui crée une **réelle unité dans le bourg** pour le confort et le plaisir de tous !

Achevée en 2024, l'opération Cœur de Village de Lauresses a été également distinguée et primée, par une **Victoire de l'Investissement Local**, lors du congrès 2023 des Communes et Intercommunalités du Lot organisé par l'Association des Maires de France du département du Lot (AMF 46). La Communauté de Communes a été **lauréate aux côtés de l'entreprise STAP de Montet et Bouxal** du prix "Réseaux et Espaces Publics".

Coût de l'opération : 504 891 €HT





LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le service d'information géographique administre et **développe le patrimoine de données géographiques** de la Collectivité sur différentes thématiques (*éclairage public, voirie, randonnées, urbanisme, patrimoine, zones d'activités...*). Ces données alimentent le Système d'Information Géographique du GRAND-FIGEAC.

Il accompagne les services du GRAND-FIGEAC dans leurs missions en leur fournissant des données (*production, traitement, diffusion*), des méthodes de suivi, des applications cartographiques ou encore un support technique dans les échanges avec les partenaires. Il réalise des supports cartographiques pour l'aide à la décision ou encore le suivi d'activité.

Il aide également les Communes membres sur certains projets nécessitant la réalisation de plans ou la production de données cartographiques d'intérêt communautaire.

Chiffres clés :

- **182** données référencées dans le catalogue interne (données, cartes, ressources...)
- **15 à 20** applications cartographiques actives et processus automatisés de gestion.
- **50** impressions grand format pour 30 Communes dans le cadre de la convention SIG établie avec les communes du GRAND-FIGEAC
- **70** cartographies réalisées ou/et mises à jour pour les services communautaires.
- **1 atlas cartographique** du GRAND-FIGEAC réalisé pour le bilan des 10 ans de l'action communautaire

URBANISME/ PLANIFICATION



2024, le PLUi en phase d'arrêt

Plan Local Urbanisme Intercommunal

Une session de travail individuelle, début 2024

Rencontre des 92 communes et temps d'échanges pour répondre aux questions, mettre à jour les informations relatives aux changements de destination, constructions neuves, emplacements réservés, projets communaux...et **finaliser le travail sur le règlement.**

Arrêt, juin 2024

Après quatre années d'échanges et de réunions de travail avec les différents intervenants, **le GRAND-FIGEAC a « posé le crayon »** et les élus communautaires ont procédé à l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du GRAND-FIGEAC le 25 juin 2024.

Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) : 3 mois

Ce document arrêté est une version amenée à évoluer et ne constitue pas encore un document finalisé permettant de produire des actes d'urbanisme. **Il a été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA)** qui sont les institutions de l'État (Préfectures Lot et Aveyron, DREAL Occitanie, Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, Architecte des Bâtiments de France...), les chambres consulaires du Lot et de l'Aveyron, les collectivités du GRAND-FIGEAC et les collectivités de rang supérieur (Région, Départements Lot et Aveyron) notamment...

Deuxième arrêt, novembre 2024

Les conseils municipaux ont également pu délibérer pour donner un avis sur le projet et conformément au Code de l'Urbanisme, dès qu'une commune émet un avis défavorable, il convient de procéder à un nouvel arrêt du document. Le vote a eu lieu en Conseil Communautaire le 5 novembre 2024. Le document étant arrêté, la prochaine étape était l'enquête publique.

Démarrage enquête publique : 16 décembre 2024

AUTORISATION DROIT DES SOLS (ADS)

73 communes adhérentes au service commun de l'urbanisme. Ce service instruit les autorisations d'urbanisme pour le compte des Communes.

4 107 demandes de renseignement reçues dont 3 857 par téléphone et 250 en accueil physique.

Chiffres clés 2024

2 828 dossiers traités dont :

- **474** permis de construire
- **1 243** déclarations préalables
- **190** certificats d'urbanisme opérationnels
- **10** permis d'aménager
- **10** permis de démolir
- **504** déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Le 27 février 2024, a eu lieu une journée d'échanges avec les secrétaires de Mairie et le service commun de l'urbanisme.

Depuis fin novembre 2024, un cycle de formation des instructeurs est mis en place avec le CAUE du Lot.

TRÈS HAUT DÉBIT

Mis en place par le syndicat Lot Numérique et ALL FIBRE (Aveyron Lot Lozère – La Fibre pour Tous), le déploiement du « Très Haut Débit » est bien avancé puisque **99% des logements éligibles sont raccordés** et 49 % ont souscrit un abonnement.

Le GRAND-FIGEAC participe au financement de ce déploiement à hauteur de 178 848 €/an.

HABITER LE GRAND-FIGEAC

LE GRAND-FIGEAC COORDONNE 3 OPÉRATIONS SUR LA THÉMATIQUE DE L'HABITAT :

- une **OPAH-RU multi-sites** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain) sur le centre ancien des communes de Cajarc, Capdenac-Gare et Figeac,
- une **OPAH multi-sites** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur le centre ancien des communes d'Aynac, Bagnac-sur-Célé, Lacapelle-Marival et Latronquière,
- un **PIG** (Programme d'Intérêt Général) sur toutes les autres communes du territoire.

L'animation de ces programmes est assurée par un groupement composé de Soliha Lot, Soliha Aveyron et Quercy Energie.

Ils permettent aux propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes et aux propriétaires bailleurs de bénéficier de conseils techniques et d'une aide administrative pour le montage de leurs dossiers afin d'effectuer des **travaux d'économie d'énergie, d'adaptation du logement au handicap ou pour une réhabilitation lourde.**

En 2024 :

- **301** personnes éligibles à des aides ont contacté Soliha
- **145** dossiers ont été agréés par l'ANAH qui représentent

5 933 282 € TTC de travaux et 3 797 053 € d'aides publiques soit un taux moyen de subvention de 64 %.

En moyenne, 1€ d'aide génère 1,56 € de travaux. 80% des travaux réalisés le sont par des artisans locaux.

En 2024, le GRAND-FIGEAC a financé l'animation du programme « Habiter le GRAND-FIGEAC » à hauteur de 242 432 €TTC. Ce montant a été partiellement pris en charge par l'Anah, le Conseil Départemental du Lot et la Caisse des Dépôts, à hauteur de 189 527 €, représentant 78.2 % de la dépense réalisée.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Document stratégique en termes d'habitat à l'échelle des 92 Communes, il est exécutoire depuis août 2023.

Il précise les objectifs, les actions, les moyens et l'échéancier pour répondre aux besoins en logements et en hébergement sur l'ensemble du territoire.

MON PREMIER LOGEMENT : UN LOGEMENT VACANT !

Mise en place depuis le 1^{er} janvier 2024, cette action du Programme Local de l'Habitat du GRAND-FIGEAC permet de **lutter contre le logement vacant** et de **favoriser l'installation durable de nouveaux ménages** sur son territoire.

Ainsi, **une prime de 5 000 € est réservée aux primo-accédants** souhaitant s'installer dans un logement vacant.

Les seules conditions auxquelles doit répondre le logement :

- Être situé sur le territoire du GRAND-FIGEAC,
- Être la future résidence principale du nouvel acquéreur,
- Avoir été acquis depuis moins de six mois au moment de la demande,
- Être déclaré vacant depuis plus de 2 ans auprès des services fiscaux.

Le financement de cette prime est rendu possible par les recettes liées à l'instauration de la **Taxe d'Habitation sur le Logement Vacant** depuis 2024.

En 2024, **33** demandes ont été reçues et **10** primes ont été accordées.

PETITES VILLES DE DEMAIN / ACTION COEUR DE VILLE



Le programme **Petites Villes de Demain**, lancé en 2020, a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité pour **bâtir et concrétiser leurs projets de territoire**, tout au long de leur mandat, jusqu'en 2026.

Ce programme intègre :

- un **bilan des actions engagées et terminées** depuis la convention cadre d'Action Cœur de Ville
- le déploiement d'une stratégie de reconquête sur les **cœurs de ville de Figeac et Capdenac Gare** et d'une stratégie de revitalisation à **Cajarc et Lacapelle-Marival**.
- la **présentation des actions matures et à engager**

EN 2024, LES ACTIONS DE CE PROGRAMME SE SONT CONCENTRÉES SUR :

• RÉHABILITATION DE L'ÎLOT DE L'HÉBRARDIE À CAJARC

Après les Ateliers des territoires (« villes patrimoniales ») en 2018, la Commune de Cajarc a souhaité poursuivre la réflexion engagée sur l'îlot de l'Hébrardie. Grâce au conventionnement avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie et une étude de faisabilité lancée en 2020, le projet de sortie sur cet îlot se tourne vers la **création de logements et d'un espace public**. La Commune a pu solliciter le fond friches de l'Etat pour mener à bien ce projet, ainsi qu'une demande d'éligibilité au titre de la RHI-THIRORI.

• REQUALIFICATION DE L'AVENUE ALBERT THOMAS ET DE SON QUARTIER À CAPDENAC-GARE

Projet de nouvel aménagement urbain du quartier Albert Thomas, qui concentre une part importante de services publics (mairie, CCAS, collège, école élémentaire et dojo). L'objectif est de repenser cette avenue, avec la prise en compte des déplacements doux vers les équipements sportifs et culturels de la Ville, ainsi que la sécurisation des transports scolaires et des cheminements piétons. Ce projet intègre un traitement qualitatif de cet axe stratégique du centre-ville.

• RÉHABILITATION D'UN ANCIEN HÔTEL À LACAPELLE-MARIVAL

Ancien hôtel situé rue du Château identifié dans l'étude pré-opérationnelle d'OPAH/OPAH-RU multisites, ce bâtiment est inoccupé depuis plusieurs années. Le travail se poursuit avec le futur porteur de projet, pour la **création d'habitats inclusifs avec un potentiel de 13 logements**.

• ETUDE DE FAISABILITÉ ET DE CALIBRAGE RHI-THIRORI – ÎLOT BOULEVARD TEULIÉ À FIGEAC

Réalisation de diagnostic, à l'échelle de l'îlot, des caractéristiques techniques, foncières et immobilières, sociales et juridiques avec une esquisse du projet d'aménagement en sortie d'opération.

• ETUDE DE FAISABILITÉ ET DE CALIBRAGE RHI-THIRORI – ÎLOT BOULEVARD TEULIÉ À FIGEAC

Réalisation de diagnostic, à l'échelle de l'îlot, des caractéristiques techniques, foncières et immobilières, sociales et juridiques avec une esquisse du projet d'aménagement en sortie d'opération.



MAINTENIR UNE OFFRE DE SOINS ADAPTÉE SUR LE GRAND-FIGEAC

La compétence Santé du Grand-Figeac s'articule autour de l'animation du **Contrat Local de Santé** et de la gestion du Centre de Santé intercommunal. Le Centre de Santé intercommunal, ouvert depuis 2017, fonctionne avec une équipe composée de médecins salariés, d'une infirmière en pratique avancée et de secrétaires médicales. Les patients sont reçus sur rendez-vous sur **6 antennes** : **Aynac, Lacapelle-Marival, Latronquière, Leyme, Cardaillac et Capdenac-Gare**.

OFFRE DE SOINS

LE CENTRE DE SANTE EN 2024

9 médecins généralistes
1 infirmière en pratique avancée
5 secrétaires médicales

17 000 consultations
4 300 patients Médecin Traitant

INFIRMIERE EN PRATIQUE AVANCEE

Recrutée en février 2024, cette infirmière suit sous couvert du médecin traitant des patients atteints de **pathologies chroniques stabilisées** comme le diabète ou l'insuffisance cardiaque. Elle participe aussi aux actions de prévention.

"PATIENTS EN DESHERENCE"

1 500 consultations en 2024.
Ouvert en collaboration avec le Centre Hospitalier de Figeac en avril 2023, **ce dispositif** financé en partie par le GRAND-FIGEAC **permet d'accueillir spécifiquement les patients n'ayant plus ou pas de médecin traitant**.
Rendez-vous via Doctolib, depuis le site du Centre Hospitalier de Figeac, Unité de Médecine Générale.

ATTRACTIVITÉ MÉDICALE



WEEK-END DES INTERNES

3^{ème} édition - 7 au 9 juin 2024

A destination d'étudiants internes en médecine générale, ce week-end a rassemblé **29 internes** des facultés de Toulouse et de Limoges.

L'occasion de **découvrir le territoire du GRAND-FIGEAC**, ses paysages, sa gastronomie, mais aussi de rencontrer des professionnels de santé exerçant sur le territoire **autour d'activités sportives et de moments d'échanges conviviaux** sur Figeac et à La Grange du Héron à Balaguier d'Olt.



SITE IMMERSIF

Plongée au cœur du Centre de Santé

Ce site Internet immersif « *Attractivité santé GRAND-FIGEAC* » a pour objectif de promouvoir le territoire auprès des étudiants et des professionnels de santé.

www.grand-figeac.fr/attractivite-sante

MAINTENIR UNE OFFRE DE SOINS ADAPTÉE SUR LE GRAND-FIGEAC

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



5 AXES POUR DEVELOPPER LA SANTE

Le **Contrat Local de Santé**, déclinaison de la politique régionale de santé définie par l'Agence Régionale de Santé au niveau local, **vis** à **réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé** et se traduit en **5 orientations stratégiques** :

- Améliorer l'accès aux soins
- Accompagner les dynamiques territoriales favorables au maintien de l'autonomie et à l'accompagnement des aidants
- Mettre en place une dynamique de concertation et de portage d'actions en santé mentale
- Promouvoir, renforcer et aider à l'appropriation de conditions favorables à la santé pour les habitants du Grand-Figeac
- Coordonner communiquer et animer le Contrat Local de Santé

PLAN NATIONAL NUTRITION SANTÉ

Le GRAND-FIGEAC coordonne l'organisation d'actions **Plan National Nutrition Santé**, financées à hauteur de **10 300 €** par l'Agence Régionale de Santé. En 2024, ce sont **12 actions** qui ont été réalisées dont des ateliers cuisine partagés, des cours de gymnastiques douces comme :

- **"Bien manger avec un petit budget"** : organisé par l'Espace Jeunes Intercommunal
- **"Je consomme des fruits et des légumes frais"** : sensibilisations organisées par le CIAS à l'Epicerie Sociale.
- **"Je mange bien et je bouge bien au multi-accueil de Figeac"** : 10 séances de baby tennis
- **"Un jardin à la Farand'Oit"**, crèche de Capdenac pour les enfants fréquentant la structure.

GRAND FIGEAC terre d'avenir

SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE 2024

Du 7 au 20 Octobre

Les Rendez-vous du Grand-Figeac

Santé mentale des jeunes
Vendredi 4 octobre de 12h à 16h
Espace Jeunes Grand-Figeac
1 ter av Philibert Delprat
46100 Figeac
• gratuit • jeunes 11-25 ans • accessible PMR

Soirée Ciné - SISM 2024
Jeudi 10 octobre à 18h15 puis à 21h
Cinéma de l'Astrolabe
2 bd Pasteur
46100 Figeac
18h15 : Les docteurs de Nietzsche
21h : Gola et Ritchie
• Entrée 4€ par séance • tout public • accessible PMR

Activité physique et SISM
Bougeons pour notre santé mentale
Mercredi 16 octobre de 10h à 12h
(public sur invitation du CDSA)
et de 14h à 17h
(découverte d'activités sportives douces ou adaptées - ouvert à tout public) - Gymnase du COSEC
avenue Flandres Dunkerque
46100 Figeac
• Gratuit

Valorisation d'ouvrages en lien avec les SISM 2024 du lundi 7 au dimanche 20 octobre :
Médiathèques du Grand-Figeac :
Figeac, Assier, Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Lacapelle-Marival, Capdenac-Gare
• gratuit • tout public • accessible PMR

EN MOUVEMENT POUR NOTRE SANTÉ MENTALE

Une action du **Contrat Local de Santé** du **Grand-Figeac**

Partenaires : **ASSIER**, **OIS**, **Jeunes Figeac**, **Fédération Française du Sport Adapté**

SEMAINE SANTÉ MENTALE

Du 7 au 20 octobre 2024 a eu lieu la 35^{ème} Edition des Semaines d'Informations sur la Santé Mentale. La thématique annuelle était « **en mouvement pour notre santé mentale** ».

A cette occasion, le GRAND-FIGEAC s'est mobilisé pour sensibiliser et améliorer la prise de conscience collective autour de la santé mentale en proposant plusieurs rendez-vous.

Le GRAND-FIGEAC assure la compétence Petite Enfance au travers de la création, de l'entretien et de la gestion d'établissements publics et services d'accueil collectif petite enfance avec **5 établissements** sur Figeac, Capdenac-Gare, Cardaillac, Labathude et Latronquière.

5 CRÈCHES : 113 PLACES

Le GRAND-FIGEAC gère en régie 2 crèches à Figeac et Capdenac-Gare alors que les 3 autres sont confiées à des associations via une convention d'objectifs et de moyens.



EN 2024 :

- **Les Petits Loups** - Multi-accueil FIGEAC
17 agents - 45 places
85 enfants accueillis
- **La Farand'Olt** - Petite Crèche CAPDENAC-GARE
7 agents - 20 places
42 enfants accueillis
- **Les Ballons Rouges** - Petite Crèche CARDAILLAC
18 places - Gestion Les Ballons Rouges
42 enfants accueillis
- **Les Premiers Pas en Ségala** - Petite Crèche LABATHUDE
20 places - Gestion Association Ségala Limargue
37 enfants accueillis
- **Les Petits Princes** - Micro-Crèche LATRONQUIERE
10 places - Gestion Association Ségala Limargue
24 enfants accueillis

ÉTUDES MICRO-CRÈCHE CAJARC



Micro - crèche CAJARC
Agence Candarchitectes

D'une capacité de 12 places, cette structure construite à partir de **containers maritimes recyclés** a été étudiée et conçue en 2024. Elle verra le jour à Cajarc au dernier trimestre 2025.



Micro - crèche CAJARC
Agence Candarchitectes

ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants.

Ils ont pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels et gardes à domicile.

- **RPE Farand'Olt à Capdenac-Gare**
Gestion intercommunale
- **RPE L'îlot Câlin à Figeac et RPE itinérant**
162 séances en 2024
Gestion CIAS
- **RPE Les Petites Mains à Lacapelle-Marival**
Gestion Association Ségala Limargue



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Du 22 au 27 avril 2024 - 11^{ème} édition

Impulsée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du GRAND-FIGEAC en partenariat avec les structures et les assistantes maternelles du territoire sur la thématique : « **Viens, je t'emmène – se laisser guider par l'enfant** »

- **Soirée parentalité** à Figeac sur le thème de « la construction du genre ».
- **Spectacle proposé aux enfants** accueillis dans les structures et chez les assistantes maternelles du territoire. « Le tout petit voyage » de la Cie Bachibouzouc
- **Matinée récréative** au sein du bâtiment du Centre Social à Figeac, à destination de toutes les familles avec des enfants de 0 à 6 ans autour de 9 ateliers différents : photos, argile, créa, vannerie, pâtisserie, jeux, motricité, éveil corporel à la danse, baby yoga ...



Le GRAND-FIGEAC dispose d'un accueil de jeunes, situé à Figeac, à destination des **14-25 ans**. L'Espace Jeunes, constitué par une équipe de **5 animateurs** propose différentes activités, ateliers, sorties et accompagnements de projets de jeunes.

SÉJOUR ÉCO-CITOYEN

5 au 12 juillet 2024

Tous les ans, 12 jeunes volontaires vivent une expérience d'**une semaine sur le Célé** pour **collecter, en canoë, les déchets** en tout genre qui encombrant et polluent le cours d'eau.

Ce projet, co-construit avec le Syndicat Mixte Célé Lot Médian, a pour objectif de **sensibiliser concrètement les jeunes à la préservation de l'environnement**. La quantité de déchets collectés est importante : des pneus, des ferrailles, des bâches et sacs en grande quantité, vélo, chaussures, vêtements...

Des temps de loisirs et de découverte permettent de récompenser l'investissement et le travail de ces jeunes tels qu'une randonnée équestre nocturne, une sortie spéléo ou encore les traditionnelles veillées autour de jeux.



AUTOUR DU VÉLO

SÉJOUR IGÉNÉANCE VÉLO - LE MIDI À 2 ROUES

Du 6 au 14 juillet 2024, 7 jeunes et 2 animateurs ont parcouru ensemble **350 km à vélo** depuis la pointe du Médoc (Soulac-sur-Mer) jusqu'au Pays Basque (Cambo-les-Bains) découvrant ainsi les dunes du Pyla, le bassin d'Arcachon, les lacs d'Aquitaine ou encore Bayonne en pleine fêria !

Un parcours préparé depuis plusieurs semaines avec l'équipe d'animation de l'Espace Jeunes du GRAND-FIGEAC.

"C'est un projet responsabilisant et qui nous fait grandir en s'inscrivant dans sa préparation et dans sa réalisation" explique Alban, 17 ans, responsable de la Junior Association "Le Midi à 2 roues". "On sort de notre zone de confort pendant le voyage, il faut suivre le parcours, faire les courses et les repas, monter et démonter le camp" complète Nathan, 17 ans.

Au-delà du voyage, des paysages et des rencontres, c'est donc **un vrai projet d'éducation aux mobilités douces, à la responsabilisation et à la capacité d'agir** que propose l'Espace Jeunes du GRAND-FIGEAC avec l'appui de la Fédération Partir et de la CAF du Lot.



BOURSE AUX VÉLOS

206 vélos déposés et 70 vendus. L'argent récolté permet de contribuer au financement du séjour à vélo.



FÊTE DU VÉLO 2024

Vélo Parade de Figeac : près de **450 personnes** autour de la question des déplacements et de la passion du vélo.

Différentes animations et ateliers : courses de lenteurs, parade, atelier de réparation, vélos électriques à l'essai, stands associatifs, expression libre des usagers, bibliothèque éphémère sur le thème du vélo, concert...

JEUDIS FESTIFS

Cette action, portée par le Centre Social et de Prévention de Figeac et l'Espace Jeunes, a pour objectif **de réduire les risques liés à la prise d'alcool dans le cadre de moments festifs réunissant les jeunes sur la ville de Figeac chaque jeudi précédent les vacances scolaires.**

Des **maraudes**, organisées par ces deux structures et des bénévoles, permettent d'assurer une présence sur des secteurs définis et de favoriser la relation avec les jeunes. Les équipes de maraude sont maintenant bien repérées et perçues par les jeunes comme des personnes ressources, bienveillantes et aidantes.

En complément aux maraudes, **un poste de secours, tenu par des professionnels, est installé en centre-ville** pour la prise en charge des jeunes blessés ou malades. Il s'agit d'interventions légères et d'évaluations de situation, et si besoin, il est fait appel aux pompiers.

En 2024, 5 actions ont été menées.



UN ÉTÉ AU SURGIÉ

« Un été au Surgié » un partenariat entre l'Espace Jeunes du GRAND-FIGEAC et le local pré-ados de la Fédération Partir, s'est déroulé du **3 juillet au 9 août 2024**. Cet événement a transformé le site du Surgié en **une véritable aire de jeu pour les familles**, attirant petits et grands grâce à une variété d'activités proposées dans une **ambiance joyeuse et conviviale**.

Parmi les attractions phares, **l'archery tag** a remporté un franc succès. Ce jeu d'équipe, mélange d'archerie et de tag, a offert aux participants **une expérience à la fois sportive et stratégique**. Le tournoi nocturne de **smash bros** sur écran géant a réuni, quant à lui, un grand nombre de fans jusqu'à très tard dans la soirée.

EN ROUTE POUR LA DEUXIÈME CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

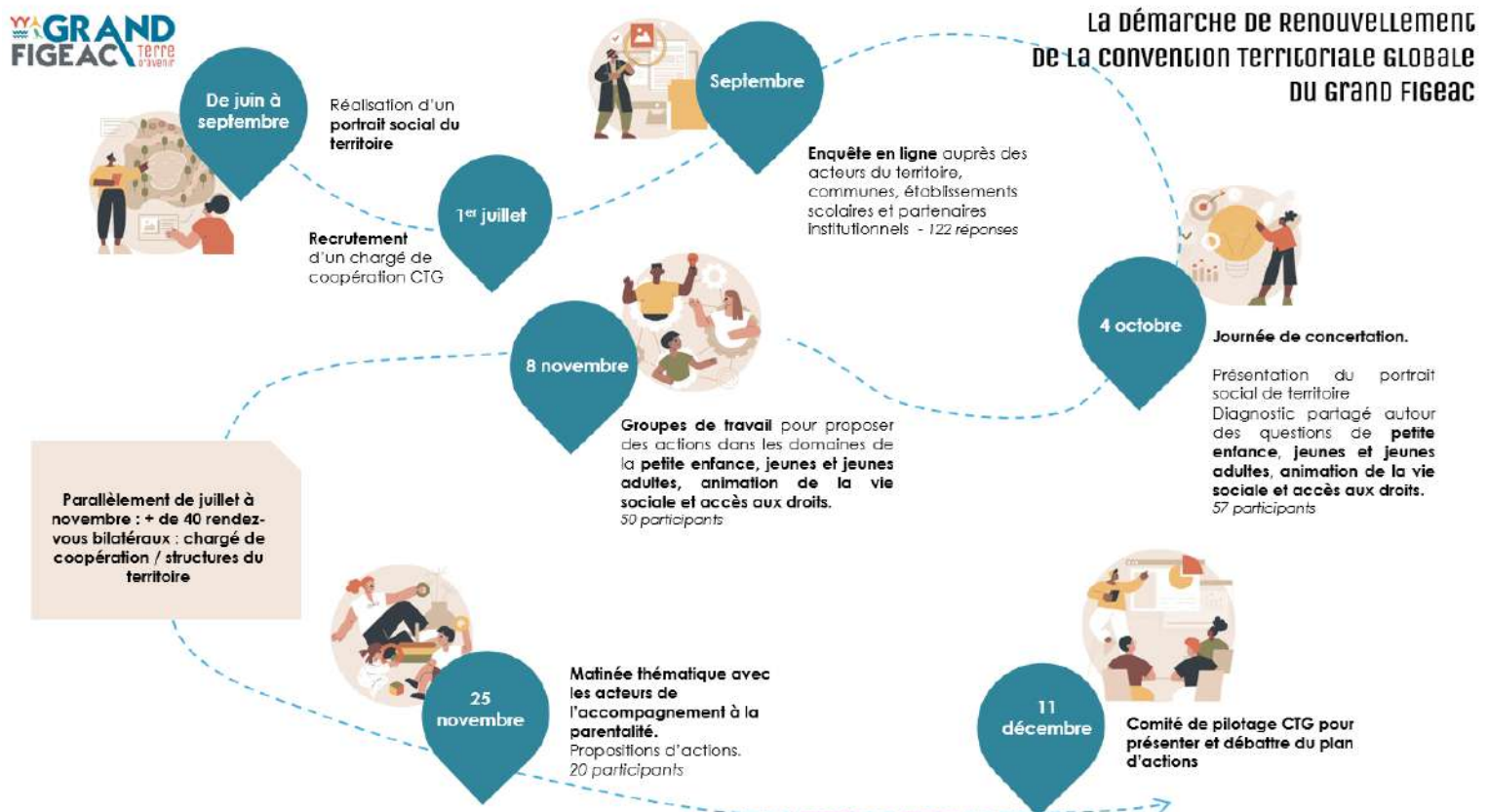
La Convention Territoriale Globale est une démarche partenariale à l'échelle intercommunale avec la CAF et la MSA.

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires et permet l'identification des priorités et la définition des moyens dans le cadre d'un plan d'actions en direction des familles.

Une CTG a 6 objectifs prioritaires :

- **Construire un projet social de territoire** dans un contexte de stabilité des financements et de maîtrise des dépenses
- **Avoir une vision globale** décloisonnée de l'offre de service aux familles et à la population
- Adapter l'action **aux besoins du territoire** en renforçant son efficacité et sa cohérence
- Faciliter la prise de décision en fixant un **plan d'actions**
- **Valoriser les actions**, mieux les faire connaître
- Consolider le partenariat entre les **acteurs locaux**

Pour élaborer cette deuxième CTG couvrant la période 2024-2028, la démarche a été menée sur le second semestre 2024.



BIEN VIVRE DANS LE GRAND-FIGEAC

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE (CIAS)

L'action du CIAS GRAND-FIGEAC place la **solidarité** au cœur de ses missions dans un souci de préservation de l'équilibre social du territoire.

Son champ d'intervention couvre l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes en faveur de la **petite enfance, des adultes, des personnes âgées et des personnes en situation d'handicap**.

Ses principales missions :

- Accompagnement dans les démarches administratives et instructions des demandes d'aide,
- Suivi des bénéficiaires des minima sociaux RSA et des gens du voyage,
- Animation du service Habitat : logements sociaux, logements étudiants...
- Coordination « Petite Enfance »,
- Relais Petite Enfance et Itinérant, LAEP,
- Service de portage de repas à domicile,
- Maison des Seniors et Restaurant du 3^{ème} âge,
- Epicerie Sociale et Solidaire,
- Trait d'Union

EN 2024, LE CIAS C'EST :

- **6 863** accueils physiques et **1 758** accueils téléphoniques
- **89** demandes de participation pour paiement de factures (loyers, énergie...)
- **6 922** repas vendus par la Maison des Séniors soit une moyenne de **577** repas/ mois
- **165** participants au Thé dansant organisé en janvier 2024
- **253** bénéficiaires du portage de repas à domicile et plus de 35 000 repas livrés sur **37** Communes
- **152** personnes hébergées à l'accueil de nuit (347 jours d'ouverture et 1 127 nuitées)
- **426** enfants ont participé au Noël du CIAS
- **115** foyers aidés au titre de l'aide alimentaire d'urgence
- **41** familles ont fréquenté le LAEP Libellule (Lieu Accueil Parents Enfants) Libellule

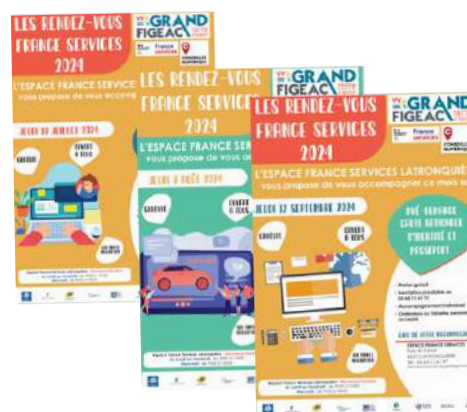


FRANCE SERVICES

Le Grand-Figeac est responsable de l'offre de service délivré par les **6 France Services** présentés sur le territoire : Assier, Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Capdenac-Gare, Lacapelle-Marival, Latronquière et Leyme.

La Communauté de Communes gère en direct les deux sites d'Assier et de Latronquière alors que les autres sont gérés par les Mairies, la Poste ou l'Association Ségala Limargue.

Facilitant l'accès aux services publics des 9 partenaires nationaux obligatoires (le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste), les 6 France Services du territoire accueillent quotidiennement les usagers pour les aider dans leurs démarches administratives et les accompagnent vers l'autonomie numérique.



Sur son action en propre sur les 2 sites gérés par la Communauté de Communes, en 2024 :

- **3 929** accompagnements individuels à Latronquière et **1 950** à Assier
- **1^{er} au 15 octobre 2024** : Journées portes ouvertes
- **Délocalisation dans deux mairies** pour accompagnement au changement d'adresse suite à la mise en place de l'adressage.

Au total, ce sont **17 204** accompagnements et **1 550** permanences de partenaires qui ont été réalisés sur l'ensemble des France Services du territoire.



LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le Conseiller numérique intervient principalement sur les sites d'**Assier**, de **Latronquière** et de la Maison de la Formation à **Figeac**.

Il intervient également (en moyenne une fois par trimestre) sur les Médiathèques de Capdenac-Gare et de Figeac.

Ponctuellement, il est présent sur la France Services de **Capdenac-Gare** (2 matinées par semestre) ainsi que sur l'Espace Jeunes de Figeac.

En 2024 :

- **669** accompagnements totaux.
- **196** ateliers réalisés
- **408** participants aux ateliers
- **261** accompagnements individuels

C'est le nombre d'accompagnements aux démarches en ligne qui reste le plus élevé représentant près de **40%** des demandes.



AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE

Le GRAND-FIGEAC assure l'**aménagement et l'entretien d'une aire d'accueil permanente de 12 emplacements** (24 caravanes), située à La **Vinadie** sur la commune de Figeac et dont la gestion est confiée à un prestataire L'Hacienda.

Pour 2024, le taux d'occupation de l'aire est de **74.5%** avec **46% des usagers qui ont moins de 18 ans**.

28 familles ont été accueillies représentant 106 personnes.

Les familles qui fréquentent l'aire y restent pour des durées importantes de façon **quasi sédentaire**.

Un important travail de **régularisation des impayés** a été mené sur l'année 2024.





La compétence Voirie-Eclairage Public exercée par le GRAND-FIGEAC regroupe :

- La gestion et l'entretien de **2 300 kilomètres de voiries** et de **9 135 points lumineux**.
- La **délivrance des autorisations de travaux sur la voirie** pour les différents concessionnaires de réseaux.
- La collecte et la mise à jour des **données pour le suivi des routes et du parc d'éclairage public**

Les travaux sont réalisés soit en régie par les agents du GRAND-FIGEAC, soit par les agents mis à disposition par les Communes, soit par des entreprises titulaires d'un marché.

En 2024 :

- **Plus de 65 km de voirie** ont été réhabilités, soit une surface de **plus de 230 000 m²** lors de travaux d'investissement.
- **260 t de matière** ont été utilisées pour le Point à Temps dans le cadre des travaux d'entretien (bouchage nids de poule...)

Budget voirie 2024 :

- **Environ 3.2 M € TTC** pour les investissements.
- **391 k€** pour les travaux d'entretien.
- **2,9 M€ TTC** pour les dépenses de fonctionnement

ENVELOPPE OUVRAGES D'ART

Mise en place en 2023, cette enveloppe d'un montant budgété de **120 000 €TTC** est dédiée à l'entretien des ouvrages d'art du territoire.

En 2024, un montant de 46 593 €TTC a été engagé sur plusieurs opérations :

- **25 302 €TTC** pour le pont de Soulestrein à Aynac ;
- **3 000 €TTC** pour des levés topographiques d'ouvrage sur les communes de Viazac, Bagnac et Asprières ;
- **18 291 €TTC** pour des études concernant la reprise d'ouvrage sur les communes de Sonac et d'Espagnac Sainte-Eulalie.

ENVELOPPE SECTEURS

Mise en place en 2023, cette enveloppe d'un montant de **250 000 €TTC** permet de financer des projets mutualisés à l'échelle du secteur ou de plusieurs de ses Communes.

En 2024, 192 500 €TTC ont été consacrés à des projets englobant plusieurs Communes. **11 Communes** en ont bénéficié pour la réalisation de voies communautaires : **Lissac et Mouret, Figeac, Cambes, Camboulit, Capdenac-Gare, Causse et Diège, Labastide du Haut Mont, Laurettes, Laironquière, Gorses et Boussac.**

ENVELOPPE DE SOLIDARITÉ

L'enveloppe de solidarité permet d'accompagner les Communes dans le cadre de travaux de voirie devenus nécessaires à la suite de **d'aléas climatiques** : orages, fortes pluies, éboulement murs soutènement...

En 2024, 6 Communes en ont bénéficié :

- Capdenac Gare
- Saint Sulpice
- Montredon
- Gorses
- Causse et Diège
- Lissac et Mouret

Pour un montant de 73 717 € TTC.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

73 Communes ont transféré la compétence « éclairage public » correspondant à la gestion de **9 135 points lumineux**, soit **250 km** linéaire de voirie éclairée.

Un **dispositif de suivi des pannes** et de déclaration à disposition des Communes a été mis en place en 2024 en partenariat avec le Service d'Information Géographique.

En 2024, 141 pannes ont été déclarées sur 21 Communes grâce à cet outil.

En lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial, une candidature collective sur le territoire a été déposée dans le cadre d'actions réalisées en faveur de la **protection et de la qualité du ciel nocturne**.

L'objectif est d'obtenir une **labellisation à l'échelle du GRAND-FIGEAC et du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy**. En 2024, 50 Communes sont candidates : **33 484 habitants** concernés soit 74 % de la population du GRAND-FIGEAC.

Dès 2022, l'extinction nocturne pratiquée dans de nombreuses Communes et les actions menées sur l'éclairage public permettent d'enregistrer **une baisse de la consommation électrique annuelle sur ce poste de 68% entre 2019 et 2024, soit une économie de 2.8 GWh représentant la consommation électrique annuelle de 1 300 personnes, chauffage compris.**

Ont été réalisées :

- la mise aux normes de l'ensemble des armoires électriques,
- la mise en place progressive de luminaires LED : **4 100 points lumineux sont équipés de LED.**



BÂTIMENTS

Une équipe au sein de la Direction des Services Techniques est chargée de la **rénovation, entretien et maintenance du patrimoine bâti** de la Communauté de Communes. Elle intervient en collaboration avec les autres Directions de la Collectivité sur l'ensemble du territoire :

- 76 bâtiments
- 45 000 m² de surface bâtie

Les agents interviennent également au moment de la période estivale pour la **préparation et la gestion des bassins d'été** et lors des **astreintes**.



Antenne Lacapelle-Marival ©OTGF-L.Berton

En 2024 :

- **Maison de la Formation à Figeac** : suivi du chantier de réhabilitation et réception des travaux
- **Site mémoriel de Gabaudet à Issendolus** : Suivi de l'étude technique
- **Halte-garderie, crèche de Figeac** : Travaux de remise en état suite à des infiltrations
- **Micro-crèche de Cajarc** : Suivi des études techniques et consultation des entreprises
- **Micro-crèche de Livernon** : études
- **Crèche de Cardaillac** : études aménagement extérieur et consultation pour travaux
- **Astreintes** : 28 déclenchements



LA FOURRIÈRE ANIMALE



Le GRAND-FIGEAC dispose d'une **fourrière animale** située à **Nayrac**, sous gestion communautaire.

La gestion du refuge est confiée par convention à l'association **MASAQ** (Mouvement Associatif pour la Sauvegarde des Animaux du Quercy) pour le chenil (*chiens et chats*) et l'adoption des animaux.

Cette fourrière n'a pas vocation à capturer les animaux mais uniquement à **les recueillir**.

En 2024 :

- **124** chiens et **99** chats sont rentrés à la fourrière.
- **56** chiens ont été restitués à leur propriétaire et seulement **6** chats.
- **64** chiens et **78** chats ont été cédés au refuge.

RÉDUIRE LES DÉCHETS

Le **GRAND-FIGEAC** assure la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés pour l'ensemble de ses Communes membres. La collecte des déchets est réalisée **en régie** tandis que le traitement des déchets et la gestion des déchèteries ont été délégués au **SYDED**.

En 2024, ce sont près de **11 750 tonnes de déchets** qui ont été collectées sur l'ensemble du territoire en provenance des collectes individuelles et points d'apport volontaire. C'est un **budget de 8.2 M€** qui a été consacré à cette compétence en 2024.



Composition moyenne d'une poubelle noire lotoise (source : Syded du Lot)

Le **SYDED** porte les actions de prévention des déchets pour le **GRAND - FIGEAC** au travers d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Etabli pour 6 ans, l'objectif est de réduire la production des déchets ménagers en sensibilisant l'ensemble de la population à ces enjeux, en réduisant les déchets organiques via le compostage, en luttant contre le gaspillage alimentaire, ou encore en favorisant la consommation responsable et le réemploi.

Un moyen simple et efficace de réduire ses déchets : le compostage

En partenariat avec le **SYDED**, le **GRAND-FIGEAC** a lancé des opérations de **distribution de kits de compostage gratuits** accompagnées d'une formation à la pratique du compostage à l'égard des futurs usagers. Près de **3 000 composteurs** ont déjà été distribués gratuitement.

ACTIONS DE PRÉVENTION

PLUSIEURS ACTIONS ÉTÉ MENÉES DANS CE SENS EN 2024 PAR LE SYDED SUR LE GRAND-FIGEAC :

- Information dans le **magazine Synergie** sur la gestion des tontes et des feuilles en vue de l'interdiction dépôt en 2025 dans les déchèteries
- Animations "prévention déchets": en lycée, stand à la Foire Forestière...
- **Accompagnement des structures pour l'amélioration du tri** : cantines scolaires, cuisines collectives :
 - Animations « A la découverte du compostage » sur les écoles de Bagnac-sur-Célé, Figeac, Planioles, Montet-et-Boujal et Faycelles ;
 - Animations « Stop au gaspillage alimentaire » sur les écoles de Lacapelle-Marival et Capdenac-Gare ;
- **Réemploi** :
 - Poursuite du partenariat avec Regain: Depuis 2022, un camion « espace réemploi mobile » fait étape, chaque semaine en après-midi dans les 4 déchèteries de Figeac, Livernon, Cajarc. Les usagers souhaitant se débarrasser d'objets encore utilisables ou facilement réparables, peuvent les déposer dans un conteneur dédié au réemploi plutôt que d'en faire un déchet.
 - Mise en place d'un **espace réemploi à Capdenac-Gare**.
 - Nouveau partenariat avec Intercept à Livernon : récupération d'objets auprès des usagers en déchèterie.
- **3 sites touristiques accompagnés et labellisés « Tourisme Zéro Déchets »** : Aire naturelle des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle à Rudelle, Hameau du Quercy à Frontenac, La forge de Bédier à Bédier.



EN 2024

ÉVÈNEMENTS ECO-RESPONSABLES

- L'école buissonnière à Bédier
- Fête de l'eau à Brengues
- 25 ans du Parc à Assier
- Foire forestière au Tolmer
- Ségal'Arts à Prendeignes
- Forum de l'OIS

EFFET POSITIF SUR LES TONNAGES COLLECTÉS

Ces actions et les efforts fournis par les habitants sont payants :

- les tonnages d'ordures ménagères ont **diminué de 2.4 %** entre 2023 et 2024, soit **7 965 t collectées en 2024**.
- les tonnages d'emballages recyclables ont augmenté de +5.2 % sur la même période, soit **3 788 t collectées en 2024**.

OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Les études de faisabilité ont été menées par le service collecte des déchets en 2024 et en concertation avec les habitants et les Communes concernées afin de préparer le déploiement de ce nouveau dispositif de collecte, via des **Points d'Apport Volontaire, expérimenté sur les Communes des Vallées du Célé et du Lot en 2025**.

Le marché pour la fourniture de ces colonnes aériennes a permis de retenir des **colonnes revêtues de bois esthétiques** en accord les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France.

Tous les points de collecte sont désormais équipés de 4 colonnes pour un meilleur tri.



Points de collecte multi-flux pour de meilleures performances

SPORTS ET LOISIRS

PISCINE COUVERTE LA LOCÔ

A Capdenac-Gare, La LocÔ permet d'accueillir les nageurs toute l'année sauf pendant les mois de juillet et août.

En 2024 :

- **46 395** entrées ;
- **3 325** activités entre les cours d'aqua bike et d'aquagym ;
- **1 941** cours de natation.



LES BASSINS D'ÉTÉ

Le GRAND-FIGEAC dispose de **6 piscines ouvertes** pendant la **période estivale** de mai à septembre.

Ces piscines permettent aussi l'accueil de scolaires en début et fin de saison.

34 122 entrées sur les piscines de Gelles, Saint- Sulpice, Cajarc, Bagnac-sur-Célé, de Lacapelle-Marival et du Surgi à Figeac.

55% uniquement sur le site de Figeac.

LES AUTRES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Travaux stade d'Anglars :

- Création de dalles béton
- Installation de main-courantes

Terrain Motocross à Lacapelle-Marival :

- Mise en conformité des installations électriques
- Création sortie de secours
- Aménagement du tunnel piéton et prolongation des main-courantes des escaliers de l'ancienne passerelle



L'Office Intercommunal des Sports assure l'organisation ou la participation à diverses manifestations.

Il instruit les **demandes de subventions** de fonctionnement aux associations sportives dont le siège est situé sur le territoire du GRAND-FIGEAC.

121 clubs sportifs adhèrent à l'OIS.

- **17 au 19 janvier 2024** : Journées Handisport- Sport adapté à Lacapelle-Marival
- **8 septembre 2024** : Forum des associations à Figeac
- **29 novembre 2024** : Soirée des trophées : 340 participants, 42 sportifs récompensés et 27 bénévoles valorisés pour leur investissement



Causse-et-Diège



Cajarc



Bagnac sur Célé



Figeac



Saint-Sulpice



Lacapelle-Marival

LES SUBVENTIONS AUX CLUBS SPORTIFS EN 2024

- Subventions ordinaires : 121 417 €
- Contrats d'Objectifs : 63 300 €
- Subventions évènementielles et rayonnement : 84 019 €

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Ce sont les deux syndicats, **Syndicat Mixte Célé Lot Médian** et **Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval** qui sont en charge de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) pour le GRAND-FIGEAC. Le Service Public de l'**Assainissement Collectif (SPANC)** est quant à lui géré en régie avec **des techniciens** qui interviennent sur l'ensemble du territoire du GRAND-FIGEAC.

LE SYNDICAT MIXTE CÉLÉ LOT MÉDIAN EN 2024

Syndicat du bassin
Célé - Lot médian



Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) LOT

- Réfection du **système d'endiguement de Laffarayrie** (création d'une servitude, lancement études maîtrise d'œuvre)
- 4^{ème} édition **CELOT'OMNE** du 5 octobre au 15 octobre 2024 : diverses animations dont la création d'une maquette de fonctionnement d'un bassin versant sur le thème « Inondations, que fait-on ? »
- Etude pour la création d'un **ouvrage écrêteur sur le ruisseau de Planioles**
- Diagnostic de **réduction de la vulnérabilité** sur les bassins du Célé et Lot Médian.

Préparation du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) Célé 2026-2036

Rédaction des fiches actions et ateliers de concertation

Etudes hydrauliques

- secteurs **Paricou** et **Cajarc**
- poursuite des études sur **Ceint d'Eau**, ruisseau de **Garrigues** à Capdenac-Gare et zone d'expansion de crues **en amont Bagnac-sur-Célé**.

Restauration des zones humides

poursuite de travaux engagés

LE SYNDICAT MIXTE DORDOGNE MOYENNE CÈRE AVAL EN 2024



Le syndicat est intervenu en 2024 sur le **bassin versant de la Bave** avec la finalisation du Plan Pluriannuel de Gestion « PPG Bave », la **restauration de zones humides sur les Communes de Leyme et Sénailac-Latronquière** ou encore des travaux de **mise en défens et d'abreuvement pour les animaux**. Le syndicat a réalisé sur le bassin versant de l'**Ouyse-Alzou** des travaux de restauration hydromorphologique sur les Communes de Rudelle et de Rueyres et de restauration de zones humides sur Anglars.

En 2024, ont démarré comme :

- les animations scolaires **EDUC'EAU** à destination des élèves des Communes de **Gorses et Montet et Buxal**.
- **l'élaboration d'un guide** à destination des riverains
- la programmation 2025 des **conférences et visites**.

LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



En 2024,

13 124 installations d'assainissement non collectif gérées en régie.

804 contrôles réalisés dont 260 diagnostics lors de ventes immobilières et 407 contrôles de conception et d'exécution pour des installations neuves ou réhabilitées.

Sur les contrôles effectués sur les installations existantes, une grande partie est déclarée **non conforme** (72 % dans le cadre des ventes et 73% dans le cadre des contrôles périodiques). **Seulement 6 % des installations visitées lors de contrôles périodiques ne présentent pas ou peu de défaut.**

BUDGET 2024 :

Le financement de la compétence est assuré à **79 % par la Taxe GEMAPI**, mise en place sur le GRAND-FIGEAC, dont le produit total s'élève à **550 000 €**.

655 695 € pour le Syndicat Mixte Célé Lot Médian et **81 115 €** pour le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval.

Le financement du SPANC est assuré via les redevances facturées aux usagers pour les prestations réalisées. Son budget 2024 est de **203 394 €**.

MAISON DE LA FORMATION

Le service Maison de la Formation, situé à Figeac, propose des services variés pour tout public tels que la **mise à disposition de locaux en courtes et longues durées pour les professionnels et associations**, la **location de 20 studios réservés à un public en formation**, l'accès à des outils numériques pour la vulgarisation des nouvelles technologies.

EN 2024

- **53 locataires** ont été hébergés dans les studios.
- **2 215 personnes** ont été accueillies dans le cadre de la location de salles, soit 129 conventions établies pour 321 journées, 104 demi-journées et 4 soirées.



FAITS MARQUANTS 2024

Travaux de réhabilitation de la Maison de la Formation.

Une opération globale de travaux a débuté en 2023. Au-delà des défauts structurels à régler (remplacement de la charpente du bâtiment administratif et réfection totale du bâtiment annexe), des travaux d'**amélioration des performances énergétiques** ont été réalisés avec l'installation de brise-soleils, la modernisation de la chaufferie et le remplacement des menuiseries.

Depuis février 2024, le FabLab s'est installé dans un bâtiment annexe récemment rénové sur le site de la Maison de la Formation.

3 espaces :

- la salle propre accueillant les principaux équipements (**imprimantes et scanner 3d, découpe vinye et accessoires associés et espace électronique**),
- la salle dédiée à la **découpe laser**
- l'atelier pour les activités les plus salissantes avec la **fraiseuse numérique**, outils de bricolage et l'imprimante à résine.



Le FabLab propose une large variété d'équipements :

- **Découpe laser et imprimantes 3D**
- **Loisirs créatifs** : découpe tous matériaux (Silhouette Caméo) pour personnaliser papier cartonné ou vinyle autocollant, imprimante à sublimation pour obtenir des motifs colorés à transférer sur les textiles, presses à mugs et à badges, machine à coudre avec des fonctions de broderie
- **Electronique et bricolage** : Les nombreux outils électroniques et de bricolage vous permettront de créer ou réparer vos objets soit lors d'un repair café (2e et 4e samedi du mois) soit en accès libre grâce aux conseils du fabmanager et l'aide de la communauté des adhérents.

CHIFFRES CLÉS 2024

- **718 personnes** ont fréquenté le Fablab
- **1 928 personnes** accueillies en consultation libre à l'Espace multimédia et 758 ont suivi un atelier

RECETTES 2024

220 665 € dont 60 % provenant des locations de bureaux longue durée.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La Communauté de Communes exerce toutes les compétences permettant la réalisation des études, la création, l'aménagement, l'entretien, la promotion et la gestion des zones d'activités relevant du GRAND-FIGEAC : dossiers de financements, recours, audit. Elle assure également la veille sur les appels à projets et dispositifs à destination des entreprises.

Dans le cadre de cette compétence, le GRAND-FIGEAC gère :

- **20 zones d'activités sur une superficie totale de 220 ha**
- **5 ateliers relais occupés en 2024**
 - **Cambes** - Parc d'activités Quercypôle : Cuisine Centrale APEAI-ADAR
 - **Cambes** - Parc d'activités Quercypôle : CFAI (Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie)
 - **Cambes** - Parc d'activités Quercypôle : WHYLOT (Conception de moteurs électriques innovants)
 - **Figeac** - ZA de Lafarrayrie : APRODIA (Distribution automatique de boissons et de restauration d'appoint)
 - **Lacapelle-Marival** - ZA Ribaudenque : AQS (Agri Quercy Services) (Réparation et vente matériel agricole)
- **3 bâtiments économiques**
 - **Bagnac-sur-Célé** : 1 bâtiment à usage de stockage loué à l'entreprise RATIER FIGEAC
 - **Capdenac-Gare - St Julien d'Empare** : 1 bâtiment à usage de stockage loué à l'entreprise MALBREL CONSERVATION
 - **Latronquière - La Lande** : 1 bâtiment loué à la SAS Rouergue Motoculture

FAITS MARQUANTS 2024 :

NATURELAB BY QUERCYPÔLE : ÉTUDES

Ce projet de zone d'activités au concept innovant est établi selon 5 grands principes directeurs :

- **durabilité** : respect et préservation de l'environnement naturel ;
- **sécurité** : conformité avec l'ensemble des normes de santé et sécurité au travail, afin de permettre le confort des usagers ;
- **accessibilité** : locaux et aménagement facilement accessibles, tout en conservant le caractère naturel du site ;
- **autonomie** : fonctionnement en autosuffisance énergétique, dans la mesure des possibilités techniques et technologiques ;
- **connectivité** : installations de télécommunication modernes, et fiabilité de la connexion internet haut-débit (équivalent 5 G / sécurisé).

Au total, 10 postes de travail et une salle de réunion seront créés.

EXTENSION ZA COUPILLE LIVERNON : ÉTUDES

Ce projet d'extension de 6.9 ha a pour objectif de :

- densifier la zone existante le plus possible avec le redécoupage de certaines parcelles ;
- valoriser les entrées et la signalétique ainsi que les modes de déplacement doux sur l'accès et la zone existante.
- conserver les éléments environnementaux et paysagers (doline, murets et boisements existants conformément aux préconisations de l'étude faune-flore ;
- optimiser la voirie

REQUALIFICATION QUARTIER COMMERCIAL DU COUQUET : ÉTUDES

Regroupant 34 entreprises pour un total de 340 emplois, le quartier commercial du Couquet à Capdenac-Le-Haut bénéficie d'un **positionnement stratégique en bordure de la route départementale D840** et forme un corridor commercial qui constitue une **vitrine d'entrée sur le territoire**.

Le GRAND-FIGEAC porte une approche globale sur l'organisation et l'évolution du site, avec la conduite de **phases de travaux successives réparties sur la période 2024-2026**. Les différents aménagements prévus permettront de répondre aux enjeux de :

- **sécurisation des usagers**, en rationalisant la circulation tout en intégrant les autres mobilités (arrêts de bus, cheminements vélos et piétons),
- **renaturation du site**, en réalisant des aménagements prenant en compte l'aspect paysager (espaces verts et mobilier urbain),
- **requalification de la voirie interne existante et des différents réseaux** (assainissement pluvial, réseaux électriques et télécom).

AIDES À L'IMMOBILIER

En 2024, **185 629 € d'aides à l'immobilier d'entreprise ont été accordées à 3 entreprises** :

- **GIP Blanchisserie Hospitalière du Haut Quercy à Leyme**
- **SARL Bergers des Lavandes à Quissac**
- **SARL MECOJIT à Capdenac-Gare**.

Le règlement d'aides à l'immobilier a été révisé début 2024 notamment avec l'actualisation des codes d'activité éligibles, la priorisation des projets à impact, la création d'au moins 1 emploi.

PÉPINIÈRE CALFATECH ET HÔTEL D'ENTREPRISES



3 ENTREPRISES HÉBERGÉES À LA PÉPINIÈRE EN 2024 :

- **LE MOUTON GIVRE** (SARL Chanvre & Co)
Fabrication de sacs isothermes 100% naturels. Signature d'un partenariat avec le groupe THIRIET.
- **SAS AC WATT France**
Conception et de vente de solutions d'autoconsommation énergétique à partir de modules photovoltaïques.
- **EURL MYÉL'IN LOT** -
Formation professionnelle continue

Et 8 y sont domiciliées.

4 ENTREPRISES À L'HÔTEL D'ENTREPRISES EN 2024 :

- **SAS APEX Solutions**
Société d'édition de logiciels et d'outils spécifiques au domaine de l'évaluation et la de la maîtrise des risques.
- **SAS Les Délices de Sophie**
Fabrication des biscuits SIMBOLS
- **SAS MOTOWATT**
Fabricant de motos électriques françaises : 1 atelier.
- **SAS USI 46**
Activité d'usinage



DISPOSITIF ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS



S'inscrivant dans la démarche d'attractivité territoriale **Oh My Lot** initiée par le Conseil Départemental du Lot, le GRAND-FIGEAC a mis en place un **dispositif dédié à l'accueil des nouveaux arrivants** sur son territoire depuis 2020.

Une référente accueil accompagne pas à pas les **candidats** et leur famille à la mobilité sur toutes les thématiques inhérentes à **l'installation** et à **l'intégration**, dès leur phase de projet et bien au-delà, afin de s'assurer et garantir leur ancrage territorial.

Il s'agit d'un **accueil individualisé**, spécifique à chaque nouvel(le) arrivant(e) et à sa famille. La référente accueil assure une veille d'informations grâce à une étroite collaboration avec un réseau de partenaires sur le territoire du Grand-Figeac pour connaître les différentes offres de services et ressources pouvant intéresser les nouveaux arrivants : **opportunités économiques, logement, santé, scolarité, activités**, etc.

La référente travaille selon 4 axes :

- Attirer et accompagner
- Faciliter l'arrivée de néo-lotois sur le territoire
- Intégrer et installer durablement les nouveaux arrivants
- Travailler sur la problématique du logement

AINSI, EN 2024 :

- **45** demandes d'accompagnement reçues
- **25** projets d'installation finalisés : 52 personnes installées
- **4** participations à des événements : Salons TAF Toulouse et Figeac, Forum santé à Limoges et rencontres d'affaires Mécanic Vallée

La compétence Tourisme est exercée par l'EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) Office de Tourisme (EPIC OT) du GRAND-FIGEAC, Vallées du Lot et du Célé, office intercommunal géré dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la Communauté de Communes.

Les **six bureaux d'accueil touristique** sur le territoire : Figeac, Capdenac-le Haut, Capdenac-Gare, Cajarc, Marcihac-sur-Célé, Lacapelle-Marival, ont été ouverts lors de la saison 2024 avec l'emploi de **19 agents dont 8 saisonniers**.

La Communauté de Communes assure quant à elle le pilotage d'opérations d'intérêt communautaire.



Point de vue sur Cajarc © Lot Tourisme - C. Novello

LES actions réalisées en 2024

Lancement de l'élaboration du Schéma de Développement Touristique (GRAND-FIGEAC) :

Choix du bureau d'études pour accompagner cette démarche et établir un document cadre permettant de définir une **stratégie globale de développement pour un tourisme structuré, organisé et renforcé**.

- Etude en 3 phases :
 - Diagnostic complet pour analyser les composantes majeures de la destination, la politique touristique actuelle, l'offre, les attentes des acteurs...
 - Définition de la stratégie touristique du GRAND-FIGEAC et de son positionnement (travail d'animation des acteurs locaux pour construire la stratégie)
 - Elaboration d'un programme d'actions opérationnel et fédérateur

Edition du magazine (EPIC OT) :

Le Mag et des plans de ville :



Projet de Base Trail (GRAND-FIGEAC)

- Définition du programme pour lancer une étude de conception
- Entre **10 et 15 circuits d'itinéraires balisés et sécurisés** dans le secteur Sud

Parcours « Une carte, un village » (EPIC OT)

Une façon originale et inédite de découvrir 7 villages du GRAND-FIGEAC. A l'aide d'une carte et d'images, il faut suivre le circuit pour trouver les lettres mystères et aller sur les lieux incontournables d'**Anglars, Aynac, Cambes, Camboulit, Espédaillac, Fons et Saint-Sulpice**.

Ces parcours ont été conçus par l'Office de Tourisme du GRAND-FIGEAC Vallées du Lot et du Célé du Lot en partenariat avec le Comité Départemental de Course d'Orient du Lot. Ils permettent de partir à la découverte de Communes du GRAND-FIGEAC ne disposant d'un « Parcours des Clés ».



En 2024, le tourisme c'est :

- **1 600 000** nuitées
- **20 000** marcheurs sur le Chemin de St Jacques (GR65)
- **146 280** visiteurs dans les Bureaux d'Information Touristique
- **1 879** participants pour 119 visites assurées par l'Office de
- **291 000** sessions web
- **12** journalistes ont été accueillis et 2 reportages TV sur la Vallée du Célé (TF1 et M6)
- **384 000 €** de recettes liées à la taxe de séjour dont 67% proviennent des plateformes de réservation en ligne

GESTION ET AMÉNAGEMENT DE SITES TOURISTIQUES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES



D'une façon générale dans le cadre de sa compétence tourisme, le GRAND-FIGEAC réalise l'animation d'opérations globales de développement de projets de sites à potentiel touristique via des études et une planification globale d'opérations (touristiques, patrimoniales, économiques, environnementales, sportives, ...).

Projet Voie Verte du Lot

Suivi de l'avancement des études de l'unité d'aménagement n°4, **70 km entre Cahors et Capdenac-Gare**.

- Animation du comité de pilotage
- Lien technique avec le syndicat mixte des voies vertes du Lot
- Etude sur l'offre de service sur le linéaire du GRAND-FIGEAC, Calvignac / Capdenac-Gare (offres services publics, services marchands, touristiques, offre patrimoniale)



Chemins de randonnée

- **69 circuits** reconnus d'intérêt communautaire, soit 675 km de sentiers.
- Suivi de la veille, balisage, signalétique, création/actualisation des fiches circuits.
- Labellisés **Quali rando**.

Pôle de pleine nature

Projet de signalétique touristique en Vallée du Célé en partenariat avec le Parc Natural Régional des Causses du Quercy.

Le GRAND-FIGEAC a pour mission de **créer, aménager et gérer des équipements et des hébergements touristiques** d'intérêt communautaire.

L'ensemble du site du Lac du Tolerme est géré via l'adhésion au Syndicat Mixte du Lac du Tolerme (SYMLAT) dont le montant pour 2024 est de **133 335 €**.

La Collectivité gère, par ailleurs, **6 gîtes** en régie dont 2 sont situés au bord du lac du Tolerme. En 2024, **114 séjours** ont été organisés dont une majorité en location directe représentant **41 000 € de recettes**.



Gîte Les pieds dans l'eau



Tolerme © Jerome_Morel

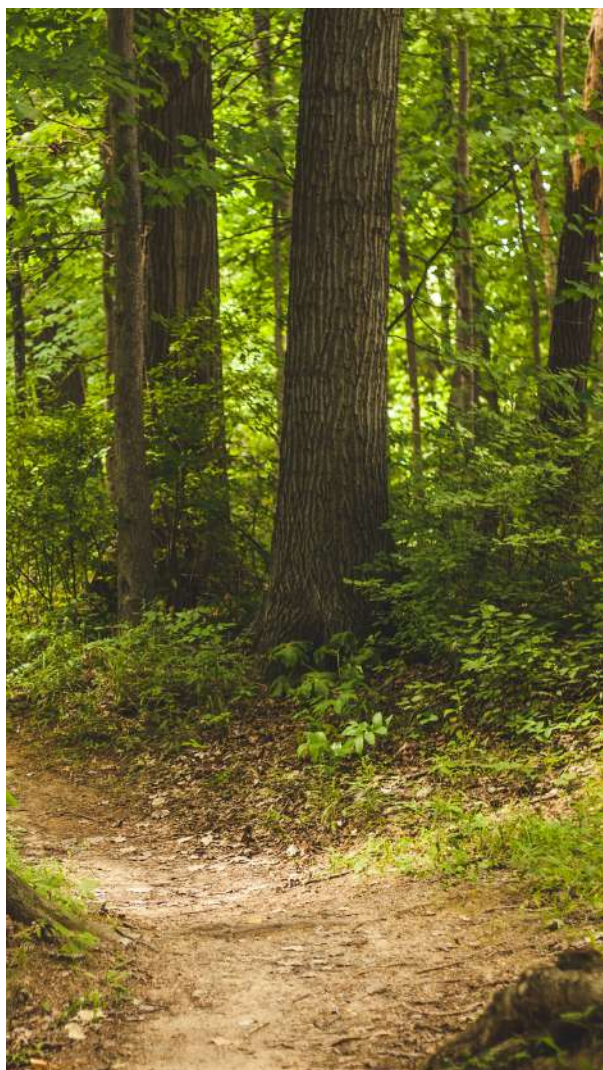


Gîte Les années 30



Dans le cadre de la Charte Forestière portée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), le GRAND-FIGEAC accorde des aides financières destinées aux propriétaires forestiers pour la **gestion et la plantation forestière**, en complément des aides régionales.

En 2024, le montant accordé est de **4 820 €** pour **3 propriétaires** et une surface totale plantée de **6 ha**.



En 2024, différentes actions ont été menées en lien avec le Centre Régional de la Propriété Forestière :

- **Extension du périmètre d'animation et des Communes éligibles au dispositif d'aides :**
 - Passage de 28 Communes à 33 Communes
 - Surface concernée : 16 781 ha
- **Evolution du dispositif d'aides forestières :**
 - Basée sur l'obligation réglementaire d'établir un Plan Simple de Gestion pour les propriétés de plus de 20 ha
 - Aide modulée selon le secteur Communes du Ségala ou du Causse et la surface
 - Depuis 2019, 22 dossiers ont été examinés, 18 validés pour 30 243 € engagés par le GRAND-FIGEAC
- **2^{ème} édition de la Foire Forestière du Lot au Lac du Tolerme : 28 septembre 2024**
 - **2 journées** : 1 dédiée aux professionnels et à l'accueil de collégiens et, 1 au grand public
 - **1 500** visiteurs
 - **69** exposants
- **Journées techniques des Collectivités Forestières :**
Les collectivités forestières organisent et proposent aux élus différentes formations sur le rôle que peuvent avoir les élus sur la gestion forestière.
5 journées thématiques ont été proposées sur le dernier trimestre 2024.



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Le GRAND-FIGEAC est en charge de l'**élaboration, du pilotage et de l'animation d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)** et des actions collectives qui en découlent, dont l'appui au développement d'activités agricoles et de transformation de produits agricoles.

La collectivité apporte un **soutien méthodologique ou financier pour des actions collectives, y compris celles menées par les Communes membres**, visant à l'émergence de filières agricoles territorialisées, à leur bon fonctionnement et à la création d'activités, en complément des aides régionales.

EN 2024, PLUSIEURS ACTIONS ont été menées :

- Sur l'**initiative Ecol' lieu** menée par le lycée La Vinadie (Animapôle) : travail sur une chaîne agri - alimentaire locale de produits carnés
- Sur le potentiel de développement de l'activité **légumerie** (prestation de transformation et conserverie) porté par l'ESAT de l'Abeille
- Sur le développement de l'opération « Terroir dans l'assiette » auprès des restaurateurs du territoire mené par l'Office Intercommunal de Tourisme :
 - rencontre producteurs / restaurateurs et hébergeurs touristiques en février 2024 rassemblant 16 producteurs.
 - travail sur la charte d'engagement avec l'idée d'un nombre minimal de producteurs /artisans locaux partenaires en matière d'approvisionnement,
 - création d'une nouvelle affiche de promotion de l'opération.

A l'issue d'une phase de concertation, les 5 orientations principales ont été définies et les 23 actions s'y référant :

- **AXE 1** : Favoriser une agriculture résiliente et respectueuse de ses terroirs
- **AXE 2** : Accompagner le devenir du métier d'agriculteur
- **AXE 3** : Agir pour le développement local
- **AXE 4** : Mettre en place une dynamique autour du système alimentaire local
- **AXE 5** : Restaurer la culture du manger bien, du manger sain.



SUR LA RESTAURATION COLLECTIVE :

- Formation pour plateforme « Ma Cantine ».
- Formation gratuite à destination des cuisiniers et chefs cuisiniers de restauration collective.
- 4 octobre 2024 : Visite apprenante dédiée à la rencontre de cuisiniers de restauration collective sur deux exploitations du territoire.



SUR LES INSTALLATIONS ET PRATIQUES AGRICOLES :

- **Janvier et février 2024** : Contribution aux ateliers sur le sujet des transitions agricoles et la présentation des démarches en faveur de l'agroécologie organisés par la Direction Départementale des Territoires.
- **Participation aux ateliers « Agriculture » et « Forêt »** dans le cadre de la révision de la Charte Parc Naturel Régional des Causses du Quercy
- **25 novembre 2024 : Séminaire RECOLTE**
Transmettre les terres agricoles, un enjeu territorial
- **12 novembre 2024 : Rencontre autour des transitions agricoles et adaptation aux changements climatiques**
- **Etude de préfiguration pour la constitution d'une coopérative foncière territoriale**



Le **GRAND-FIGEAC** s'est doté d'un **Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCEAT)** dès **2019**. Cette feuille de route décline les orientations stratégiques dans l'objectif de devenir un territoire à énergie positive en 2050. En termes de climat et de transition écologique, le **GRAND-FIGEAC** intervient dans le pilotage d'opérations d'atténuation, d'adaptation ou des actions de compensation.

Energies renouvelables : projets d'installations sur le patrimoine du **GRAND-FIGEAC**

- Lancement de la consultation pour la construction d'ombrières Centre Technique Routier Mutualisé à L'Aiguille
- Etude pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture pour les Centres techniques de Lacapelle-Marival et de Cajarc
- Lancement d'un appel à projet et attribution pour des installations photovoltaïques au sol sur l'ancienne décharge d'Aynac
- Lancement d'un appel à projet pour la construction d'ombrières sur le parking Herbemols
- Démarrage du chantier des ombrières photovoltaïques sur les parkings de la zone d'activités de L'Aiguille à Figeac :
 - 500 places de parking
 - 21 ombrières pour une puissance installée de 2 MWc
 - Production équivalente de la consommation électrique de 1100 personnes

ADOPTION DE LA GRILLE DE SENSIBILITÉ ET D'ANALYSE DES PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES (PV) AU SOL : NOVEMBRE 2024

Cette grille d'évaluation co-construite et adaptée spécifiquement au territoire et aux projets PV au sol, constitue un outil pratique dans sa mise en œuvre, afin d'analyser les futurs projets.

Elle est sous la forme d'un arbre de décisions contenant des indicateurs à évaluer :

- **4 premiers critères exclusants** au vu de la réglementation actuelle,
- Les autres critères de jugement retenus sont : la surface du projet, l'impact paysager, les sensibilités écologiques (continuités, pelouses sèches, effets sur la biodiversité...).

Participation à EnerGaïa 2024

18^{ème} Forum régional des Energies renouvelables.



Lancement de la démarche d'élaboration de trajectoires d'adaptation au changement climatique (ADAPT-TACCT)

Constituée de trois étapes (Diagnostiquer l'impact, Construire des Trajectoires, Evaluer les Politiques), la démarche TACCT propose un cheminement méthodologique pour animer l'identification des conséquences du changement climatique sur le territoire et la formulation des objectifs prioritaires d'action.

Elle permet d'élaborer une politique d'adaptation de "A à Z", du diagnostic jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

- **11 septembre 2024** : Présentation du diagnostic des vulnérabilités au changement climatique du département du Lot, par le CEREMA

CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGÉE (CEP)

23 Communes sont accompagnées pour :

- suivre leur consommation d'énergie,
- réaliser des mesures de maîtrise de l'énergie,
- mesurer l'impact de l'extinction nocturne de l'éclairage public,
- réaliser des audits énergétiques,
- mettre en place des projets de rénovation énergétique.

Avec comme exemples **en 2024** :

- Sur la Commune d'Assier : Etude de faisabilité d'une opération d'autoconsommation collective
- Sur la Commune du Bouyssou : Etude thermique pour la salle des fêtes

Le service intervient également sur le patrimoine du **GRAND-FIGEAC**, en particulier sur l'éclairage public et les bâtiments.



ACTION CULTURELLE



LA LECTURE PUBLIQUE EN 2024

- **105 200** Collections
- Une **augmentation des usagers** des médiathèques : **+5.5%** avec **5 628 abonnés** - 94% des lecteurs habitent le GRAND-FIGEAC
- Une **augmentation de 12.5% des prêts** : **219 000** prêts
- **1 500** personnes ont bénéficié d'une action hors les murs grâce à l'Astromobile
- En 2024, renouvellement du **Système Intégré de Gestion des Bibliothèques** et intégration informatique des médiathèques de Lacapelle-Marival et Latronquière : mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des bibliothèques, permettant de parfaire la gestion des documents sur le réseau et d'intégrer les deux nouvelles médiathèques.

CINÉMA EN 2024 :

- **1 614 séances**
- **48 437 spectateurs** : fréquentation en hausse de + 9.94% par rapport à 2023
- Programmation Art et Essai : **21 604** spectateurs
- **Cinétoile sous les étoiles** : **26** séances et **2 100** spectateurs accueillis dans les Communes de Bessonies, Bagnac-sur-Célé, Camburat, Calvignac, Lissac-et-Mouret, Saint-Cirgues, Faycelles, Assier, Saint-Sulpice, Cuzac, Leyme, Albiac, Reyrevignes, Cardaillac, Anglars, Thémines, Saint-Félix, Viazac, Asprières, Aynac, Cajarc, Reilhac, Larroque-Toirac, Cambes, Capdenac-Gare, Figeac (Quartier Montviguier)



En 2024, modernisation des salles de cinéma de Figeac et Capdenac-Gare : acquisition de nouveaux projecteurs numériques pour les deux salles et de fauteuils pour la salle de Figeac.

L'ACTION CULTURELLE
EN CHIFFRES**2 salles de cinéma**

Charles-Boyer à Figeac, Atmosphère à Capdenac - Gare

8 médiathèques

et une bibliothèque ambulante
Assier, Bagnac-sur-Célé, Capdenac-Gare, Cajarc, Figeac, Lacapelle-Marival, Latronquière, Leyme.

3 salles de spectacles

Théminettes, Leyme et Latronquière.

2 centres culturels

Figeac et Leyme.

5 écoles de musique

Assier, Cajarc, Capdenac-Gare, Figeac, Lacapelle-Marival

614 élèves accueillis en 2024





LE SPECTACLE VIVANT EN 2024

- 12 500 spectateurs
- 38 équipes
- 75 représentations
- 5 concerts organisés dans le cadre des Mardis de l'été : 2 100 spectateurs

ATELIERS ARTS VISUELS EN 2024

24 inscrits : Ateliers hebdomadaires pour pratiquer l'aquarelle, l'huile, le pastel, la bande dessinée avec les plus jeunes, voire le travail sur ordinateur.



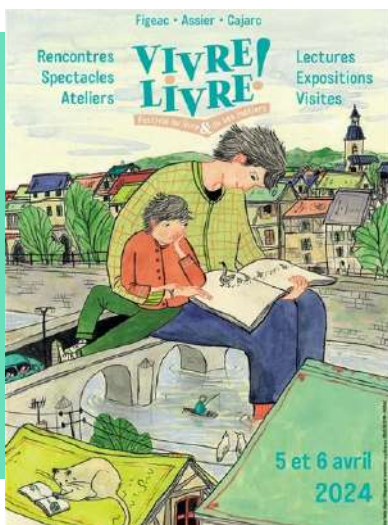
GRAINES DE MOUTARDS

Coordination de la quinzaine culturelle jeune public et familles.

- 73 rendez-vous proposés au jeune public et aux familles du 10 au 25 février 2024 dans le cadre de la 14^{ème} édition de la manifestation.
- 17 partenaires associés ;
- 1 785 participants accueillis
- 5 films proposés en salle : 724 spectateurs.
- 3 séances hors les murs organisées par CinéLot à Cajarc, Felzens, Assier en partenariat avec les communes, la Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, La Locollective et l'Association Quinte et Sens (130 spectateurs).

REFONTE DES SITES INTERNET DE L'ASTROLABE

Création d'un site unique de l'Astrolabe, permettant l'accès à l'ensemble des services proposés (spectacle, cinéma, lecture) et la valorisation des actions conduites sur le territoire.



VIVRE LIVRE ! 5 ET 6 AVRIL 2024

Festival du livre et de ses métiers

Coordination du programme de la 3^{ème} édition en lien avec les acteurs du livre du territoire.

- 30 rendez-vous proposés
- 10 partenaires associés
- 699 participants accueillis.



LES MÉDIATHÈQUES S'ENGAGENT

Alternative à la plastification des livres : pratique à forte empreinte carbone.

pour les protéger les ouvrages sont couverts d'un film plastique protecteur et munis d'une charnière intérieure renforcée. afin d'augmenter la durée de vie des livres.

Depuis 2024, les livres sont uniquement équipés d'une simple charnière assurant une bonne conservation des collections. Ainsi, l'usage du plastique est considérablement réduit.

RÉSIDENCES D'ARTISTES

- 6 équipes artistiques ont bénéficié d'un soutien à la production et d'un accueil en résidence (Collectif Millemayns, Groupe Sangué, Cie La Rotule, Théâtre de l'Échappée Belle, Sarah Charrier, Laetitia Cador)
- 10 équipes artistiques locales accueillies en résidence pour des temps de création de spectacles (Avis de Passage, Association des Clous, Cie les Peaux en sont, Cie Je me rapproche, Cie La où nous sommes, Opéra éclaté..)

PATRIMOINE ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE EN 2024



29 685 personnes ont participé au programme d'animation du patrimoine.



Fontaine lavoir Saint-Simon

FONDS DE SOUTIEN AU PATRIMOINE VERNACULAIRE OU "PETIT PATRIMOINE" :

10 édifices soutenus dans huit communes du GRAND-FIGEAC.

Types d'édifices et communes concernées :

- deux fontaines (Boussac, Gréalou),
- deux puits (Lentillac-Saint-Blaise, Saint-Simon),
- une fontaine-lavoir (Bédrier),
- une fontaine-abreuvoir (Saint-Simon),
- un lac-abreuvoir (Sonac),
- un four à pain (Bagnac-sur-Célé),
- une croix (Lentillac-Saint-Blaise)
- une pompe à eau (Espédaillac).



AMÉNAGEMENT DU SITE MÉMORIEL DE GABAUDET-DONNADIEU :

- Finalisation de l'étude de programmation.
- Adoption du programme, du budget et plan de financement et désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre.
- Organisation d'une consultation pour la commande d'une réalisation d'art contemporain dans le site pour le « Jardin de la Mémoire », un espace mémoriel sensible à partager

35 COMMUNES ONT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME D'ANIMATION DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE EN 2024 :

5 668 personnes ont participé aux visites guidées : Asprières, Assier, Bagnac-sur-Célé, Bédrier, Bessonies, Cajarc, Capdenac-Gare, Capdenac-le-Haut, Carayac, Cardaillac, Corn, Espagnac-Sainte-Eulalie, Faycelles, Figeac, Fons, Issendolus, Labastide-du-Haut-Mont, Labathude, Lacapelle-Marival, Larnagol, Latronquière, Linac, Livernon, Marcihac-sur-Célé, Molières, Montredon, Planioles, Reilhac, Sauliac-sur-Célé.

1944 – 2024 : COMMÉMORER ET COMPRENDRE LES ÉVÈNEMENTS SURVENUS DANS LE TERRITOIRE

13 322 personnes ont découvert la programmation culturelle et mémorielle « 1944-2024, Figeac se souvient », dédiée à l'histoire des événements qui ont marqué le territoire figeacois à la fin de la Seconde Guerre mondiale (expositions, visites, conférences, films, spectacles)



Atelier autour du décor peint du château d'Aynac proposé pendant Graines de moutards



Visite guidée et chantée à Figeac lors de la programmation estivale

